

DIAGNOSTIC QUALITATIF DE L'OFFRE DE FORMATION LINGUISTIQUE SUR LE TERRITOIRE NORD-OUEST ESSONNE

SOMMAIRE

Préambule - 3

- La construction de la démarche territoriale - 3
- Le phasage et la méthodologie du diagnostic - 4

I. L'offre de formation linguistique du territoire - 6

- a. Rappel d'éléments du cadre réglementaire - 6
- b. Descriptif des différents dispositifs mobilisables - 6

Les dispositifs de formation linguistique liés au Parcours d'Intégration Républicaine des primo-arrivants :

- a. Fiche action n°1 : Les formations linguistiques de l'OFII - 10
- b. Fiche action n°2 : Les ateliers sociolinguistiques BOP 104 - 14

Les dispositifs de formation linguistique visant l'Insertion et le lien Social :

- c. Fiche action n°3 : Remobilisation linguistique - 15
- d. Fiche action n°4 : Les ateliers linguistiques associatifs - 16

Les dispositifs de formation linguistique liés à l'Insertion Professionnelle :

- e. Fiche action n°5 : Le dispositif Régional « Avenir Jeunes » - 20
- f. Fiche action n°6 : Compétences de Base Professionnelles - 22
- g. Fiche action n°7 : Les formations linguistiques à visée professionnelle de la Communauté Paris- Saclay - 24
- h. Fiche action n°8 : La linguistique à visée professionnelle (BRSA) - 26
- i. Fiche action n°9 : Les formations linguistiques à visée professionnelle complémentaires aux mesures de droit commun d'Atout PLIE Nord-Ouest 91 (Mobilisation FSE) - 28

Tableau synthétique des différents dispositifs de formation linguistique du territoire

II. Cartographie de l'offre de formation linguistique du territoire Nord-Ouest Essonne - 30

- a. Cartographie des acteurs de l'offre de formation linguistique du territoire - 30
- b. Une offre de formation linguistique essentiellement concentrée sur 3 pôles urbains - 31
- c. Une offre de formation relativement complète, mais des leviers financiers restant à activer - 31

III. Regards des acteurs sur l'offre de formation linguistique - 33

- a. Cartographie globale des prescripteurs vers la formation linguistique du territoire - 33
- b. L'orientation des publics à formaliser - 34
- c. Des pratiques de positionnement hétérogènes - 35
- d. Une logique de « professionnalisation » des acteurs - 36
- e. Des partenariats à développer et à structurer - 37
- f. Vers une innovation de l'organisation et de l'appui aux prescripteurs de publics - 38
- g. Une politique territoriale en mutation - 38

IV. Axes de travail - 39

- Axe 1 : Améliorer l'accès à l'offre pour les habitants - 40
- Axe 2 : Animer un réseau des professionnels et bénévoles du territoire - 41
- Axe 3 : Répondre aux besoins de formation adaptée des habitants - 42
- Axe 4 : Mobiliser les partenaires institutionnels et financiers - 43

Glossaire - 44

- Les niveaux du cadre commun de références pour les langues - 45



PRÉAMBULE

La maîtrise de la langue est un vecteur incontournable d'une intégration socioprofessionnelle réussie. Ce postulat est partagé par l'ensemble des acteurs de l'insertion professionnelle, pour qui la formation linguistique est un besoin clé des personnes accompagnées. La compétence linguistique est aussi définie comme une compétence professionnelle à part entière qui doit être accessible tout le long du parcours d'insertion, et favoriser le retour à l'emploi durable des personnes accompagnées sur le territoire.

Ce fait s'illustre au niveau national par les actions des politiques publiques des dernières années en terme de formation et par la mise en place de formations linguistiques destinées aux publics maîtrisant peu ou mal la langue française. Pour exemple, les politiques d'accueil des étrangers intègrent les formations linguistiques dans le parcours d'intégration des personnes souhaitant s'installer durablement en France, et conditionnent la délivrance des titres de séjour par des attestations certifiant différents niveaux de maîtrise de la langue française.

La Construction de la démarche territoriale

Le territoire Nord-Ouest Essonne regroupe deux agglomérations aux territoires contrastés : la Communauté Paris-Saclay (CPS) et la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL). Cela représente un bassin de vie riche de 328 000 habitants.

La Communauté Paris-Saclay est un territoire fortement urbanisé et dynamique composé de 27 communes. C'est un réel pôle d'innovation et de développement bénéficiant de l'essor du Grand Paris, ayant une densité de population de 302 000 habitants.

La Communauté de Communes du Pays de Limours se compose de 14 communes avec 26 000 habitants, et sur laquelle l'espace rural représente 84.5% de l'occupation des sols, le développement économique étant maîtrisé par ce même cadre rural. Le diagnostic révèle que l'offre de formation linguistique y est faiblement représentée.

Les acteurs du territoire ont déployé sur le Nord-Ouest Essonne un ensemble de dispositifs de formations linguistiques qui mobilise la totalité des possibilités d'accueil des publics et de financements. Pour autant, les professionnels de l'insertion et les apprenants rencontrent des difficultés de lisibilité de l'offre de formation linguistique localement, voir méconnaissent certaines initiatives du territoire. D'autre part, il est unanimement constaté que les besoins en la matière sont croissants.

Le diagnostic qualitatif de l'offre de formation linguistique sur le Nord-Ouest Essonne se veut être un outil apportant une meilleure lisibilité de l'offre de formation linguistique, et permettant une valorisation des outils et dispositifs sous utilisés.

Les acteurs de la linguistique ont souhaité mettre en relief les forces et faiblesses de ce territoire dynamique et diversifié, pour faciliter la mise en place d'actions innovantes de formation dans ce domaine.

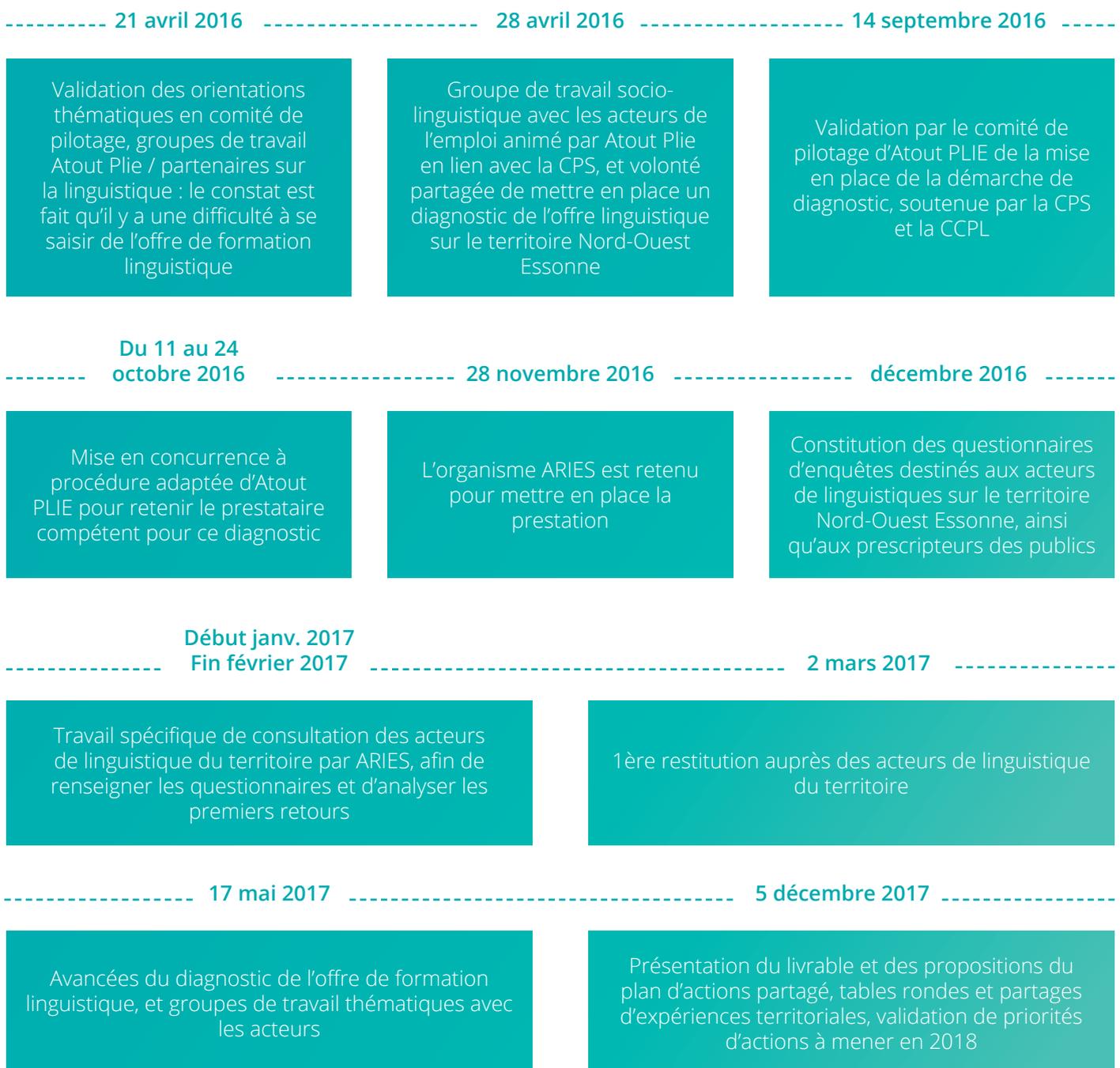
Ce diagnostic représente donc la première étape d'amorçage d'un programme d'actions partagées sur la thématique à l'échelle du territoire Nord-Ouest 91.

Le phasage et la méthodologie du diagnostic

Phasage de la démarche

En 2016, les acteurs de l'insertion professionnelle ont partagé le constat de la difficulté de rendre lisible l'ensemble des initiatives existantes en matière de linguistique pour les publics en difficulté, lors des différentes instances de comités techniques menées par Atout PLIE Nord-Ouest 91. Le Comité de Pilotage a donc validé la nécessité d'impulser un diagnostic de l'offre de formation linguistique sur le territoire Nord-Ouest Essonne, avec le soutien de la Communauté Paris Saclay.

Le diagnostic se veut un outil pratique de référence dans le secteur de la formation linguistique en constante évolution. Il doit permettre d'avoir une vision précise des dispositifs activés et des besoins non-couverts, par la production d'une cartographie fonctionnelle clarifiant l'offre de services actuelle, en complémentarité des outils existants à l'échelon National, Régional et Départemental.



Constats et objectifs

La formation linguistique : un besoin clé des parcours d'insertion professionnelle des personnes accompagnées.
La compétence linguistique : une compétence professionnelle à part entière qui doit être accessible le long du parcours d'insertion.

Objectifs intermédiaires

- **Rendre plus lisible** l'offre de formation linguistique du territoire
- **Valoriser les outils** non ou peu mobilisés
- **Valoriser les dispositifs** pertinents du territoire
- Développer de **l'interconnaissance** entre les acteurs de la formation linguistique et les prescripteurs
- Développer la cohérence dans **l'articulation de suites de parcours**

Objectifs finaux

- Favoriser un **pilotage stratégique** de l'offre de formation et suivre son évolution
- Accompagner au changement : favoriser la mise en place **d'instances de suivi régulières** portant sur l'évolution pédagogique et administrative des dispositifs – « veille réglementaire »
- La perspective : couvrir les besoins par de **nouvelles actions** à destination des professionnels, des acteurs de la linguistique et surtout des personnes en difficulté langagière.

Méthodologie utilisée

Atout PLIE a effectué une mise en concurrence à procédure adaptée pour retenir le prestataire compétent pour mener ce diagnostic : ARIES

Ainsi, après un recensement des opérateurs de formation linguistique sur le territoire et la création des différents outils nécessaires à la mise en place du diagnostic (questionnaires, base de suivi, etc.), une consultation des acteurs de linguistique a été lancée avec la diffusion d'un questionnaire et l'organisation d'entretiens entre les opérateurs de formation et ARIES.

La démarche de diagnostic s'est déroulée en plusieurs étapes :

1. **Recensement** des dispositifs, opérateurs de formation, professionnels de l'orientation
2. **Enquête** menée auprès des prescripteurs de publics, opérateurs professionnels et bénévoles de la linguistique
3. **Analyse partagée** des résultats
4. **Identification** par les acteurs des **pistes de travail**
5. **Élaboration d'un plan d'actions** pluriannuel.

Méthode

- **Rencontres** physiques et / ou téléphoniques avec les opérateurs territoriaux
- Synthèse des entretiens, **analyse des données** recueillies
- Élaboration de la **cartographie** du territoire et de **l'annuaire**
- **Restitution** du diagnostic et **co-construction d'actions**
- Mise en place de deux **groupes de travail**.

Représentativité de l'étude :

68% des opérateurs linguistiques, et un nombre important de prescripteurs ont répondu aux questionnaires et ont participé à la démarche.



I. L'OFFRE DE FORMATION LINGUISTIQUE DU TERRITOIRE

A. RAPPEL D'ÉLÉMENTS DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

Ces dernières années ont été le cadre de réformes publiques importantes qui précisent le champ de la formation linguistique au niveau national et qui soulignent l'importance de la thématique linguistique comme compétence professionnelle. Les formations linguistiques sont reconnues comme des vecteurs incontournables de la sécurisation des parcours par les législateurs et financeurs. Le droit à l'accès à la formation tout au long de la vie est renforcé par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.

Les réformes publiques depuis le décret du 2 février 2015 relatif aux tests linguistiques à la loi du 7 mars 2016 relative aux droits des étrangers en France élèvent le niveau de compétence linguistique demandé pour la délivrance des titres de séjour et la demande de naturalisation. Par la circulaire du 18 février 2016 relative au BOP 104 notamment, le cadre réglementaire renforce l'idée que la maîtrise de la langue est inhérente au parcours d'intégration républicaine des personnes souhaitant séjourner durablement en France et à la délivrance de leur titre de séjour ou de la demande de naturalisation.

Décret du 11 octobre 2011 relatif au niveau de connaissance de la langue française requis des postulants à la nationalité française

Loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale

**Circulaire du 14 novembre 2014 « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants »
Décret du 2 février 2015 relatif aux tests linguistiques**

Décret du 13 février 2015 relatif au socle de connaissances et de compétences professionnelles

Loi du 7 mars 2016, relative au droit des étrangers en France

Circulaire du 18 février 2016 relative au BOP 104

Loi NOTRe : redéfinition des bassins en Ile-de-France et son impact sur l'offre de formation

La mobilisation des financeurs de formation linguistique sur le territoire est représentative de l'ensemble des possibilités de financements en terme de formation linguistique.

Elle se décline aux échelons nationaux, régionaux, départementaux et territoriaux et activent des dispositifs de formation attendus liés aux politiques publiques de la formation linguistique.

National : Ministère de l'Intérieur (OFII / ASL BOP 104) et Ministère de la Ville (BOP 147)

Régional : Avenir Jeunes et Compétences de base professionnelles

Départemental : Les départements au titre de la solidarité : RSA

Territorial : Ateliers linguistiques de proximité et Politique de la ville

B. DESCRIPTIF DES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS MOBILISABLES

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES DISPOSITIFS DE FORMATION LINGUISTIQUE DU TERRITOIRE NORD-OUEST ESSONNE 91

FORMATION	PRESCRIPTEURS	FINAN-CEURS	OBJECTIFS	DURÉE	PUBLIC ÉLIGIBLE	LIEUX DE FORMATION	PILOTAGE DE L'ACTION
OFII FL16	OFII	Ministère de l'Intérieur	Formation vers le niveau A1 qui favorise l'insertion sociale et professionnelle des primo-arrivants	50h 100h 200h	Primo-accédants à un titre de séjour, signataires du CIR ayant un niveau infra A1	<p>FREE COMPETENCES Massy 127 avenue de Paris 91300 MASSY 01 69 19 19 70 free.massy@free-competences.fr</p> <p>SJT Les Ulis UFR Ulis Formation Ressources 1 rue de l'Aube 91940 LES ULIS 01 69 05 55 33 sjt-viry@sjt.com</p> <p>ARIES Epinay sur Orge 1 D rue charaintru 91360 EPINAY SUR ORGE 01 69 54 24 90 aries.savigny@aries-iae-formation.fr</p>	<p>ARIES Danièle DUPRE Directrice adjointe 01.69.54.24.90 aries.savigny@aries-iae-formation.fr</p>
OFII A2	Inscription en ligne par les bénéficiaires, sur la base du volontariat http://fra-formation-linguistique.fr	Ministère de l'Intérieur	Formation vers le niveau A2 qui favorise l'insertion professionnelle des primo-arrivants	100h (20h/semaine)	Réfugiés prioritaires CAI ou CIR de moins de 5 ans dont la clôture a été positive Niveau A1 atteint	<p>FREE COMPETENCES Massy 127 avenue de Paris 91300 MASSY 01 69 19 19 70 free.massy@free-competences.fr</p>	<p>FREE COMPETENCES Fabienne LABE Coordinatrice 01 69 19 19 70 fabienne.labe@free-competences.fr</p>
OFII B1 ORAL	Inscription en ligne par les bénéficiaires sur la base du volontariat, ou par les partenaires institutionnels de l'Emploi et de l'Insertion https://www.forpro-creteil.org/dispositif-b1/	Ministère de l'Intérieur	Formation vers le B1 oral A noter : le passage d'examen en vue d'obtenir le diplôme (DCL FLE ou DELF ou TCF ANF ou TEF) est à la charge du bénéficiaire	50h	Signataires d'un CAI ou d'un CIR et postulants à la nationalité française Niveau A2 atteint	<p>GRETA DE L'ESSONNE Lycée du Parc de Vilgénis 80 rue de Versailles 91300 MASSY 01 69 53 74 74</p>	<p>GRETA DE L'ESSONNE Ana COURTIAL Conseillère en Formation Professionnelle 01 64 90 91 91 ana.courtial@ac-versailles.fr</p>
ASL (BOP 104)	Inscription des bénéficiaires sur la base du volontariat. Les partenaires institutionnels de l'Emploi et de l'Insertion peuvent orienter les bénéficiaires sur ce dispositif qui doivent prendre contact directement avec les structures concernées.	Ministère de l'Intérieur	Formation linguistique visant l'insertion sociale des primo-arrivants	En fonction des besoins du bénéficiaire de la formation. Durée évaluée après un positionnement	CAI ou CIR de moins de 5 ans Réfugiés signataires d'un CAI ou d'un CIR et de manière exceptionnelles aux personnes âgées	<p>FONDATION FRANCO-BRITANNIQUE DE SILLERY 2 rue de Charaintru 91360 EPINAY SUR ORGE 01 64 48 29 90 crp@ffbs-sillery.com</p> <p>MAISON POUR TOUS DE COURDIMANCHE 24 résidence de Courdimanche 91940 LES ULIS 01 69 07 48 04 mpt_de_courdimanche@lesulis.fr</p> <p>CENTRE SOCIAL APMV 4 allée Emile Zola 91300 MASSY 01 60 13 13 59 accueil@cs-apmv-massy.fr</p>	<p>FONDATION FRANCO-BRITANNIQUE DE SILLERY Marc-André FAYOS Directeur 01 64 48 29 90 crp@ffbs-sillery.com</p> <p>MAISON POUR TOUS DE COURDIMANCHE Emmanuelle COMBE Tél : 01 69 07 48 04 ecombe@lesulis.fr</p> <p>CENTRE SOCIAL APMV Sophie COUJASNON Responsable de l'action 01 60 13 13 59 scoujasnon@cs-apmv-massy.fr</p>
Remobilisation linguistique	MDS CCAS CAF PLJE Inscription par fiche de liaison	Conseil Départemental de l'Essonne au titre de la solidarité	Formation linguistique visant l'insertion sociale	Formation en centre (400h) ne pouvant excéder 6 mois	Personnes bénéficiaires du RSA	<p>Territoires concernés : Epinay-sur-Orge, Les Ulis</p> <p>Lieu de formation : ARIES Sainte-Geneviève-des-Bois 1 rue Anne Franck 91700 Sainte-Geneviève-Des-Bois Tél : 01 60 16 33 68</p>	<p>ARIES 1 rue Anne Franck 91700 Sainte-Geneviève-Des-Bois</p> <p>Courriel de l'action : Aries.rsa@aries-iae-formation.fr</p> <p>Responsable de l'action : M. Abdourahmane WADE</p>
Ateliers linguistiques de proximité	Tous prescripteurs et sur demande directe des bénéficiaires	Ministère de la Ville (BOP 147) Autofinancement	Formation linguistique	La durée varie en fonction des besoins des bénéficiaires	Tout public	<p>ALPHA LONGJUMEAU, ALPHABÉ IGNY, ALPHABÉTISATION CHILLY-MAZARIN, ALFAP, APAJF, ASSOCIATION DES FAMILLES, ASSOCIATION LIRE DIRE ECRIRE, ASTULA DU BOIS, ASTI, CENTRE SOCIAL APMV, CLUB LEO LAGRANGE, DIRE LIRE, ESPACE BIEVRE POTERNE, ESPACE LINO VENTURA, LANGUES POUR TOUS, MAISON COLUCCI, MAISON POUR TOUS DE COURDIMANCHE, RENAISSANCE ET CULTURE</p>	<p>Cf. fiche action sur les Ateliers linguistiques de proximité</p>

FORMATION	PRESCRIPTEURS	FINANCEURS	OBJECTIFS	DURÉE	PUBLIC ÉLIGIBLE	LIEUX DE FORMATION	PILOTAGE DE L'ACTION
Ateliers linguistiques d'entraide sociale et humanitaire	Interne et tout venant, sur demande directe des bénéficiaires	Autofinancement	Formation linguistique	La durée varie en fonction des besoins des bénéficiaires	Tout public	<p>CIMADE 80 rue 8 mai 1945 91300 MASSY 01 60 13 58 90</p> <p>SECOURS CATHOLIQUE 4 avenue Saint-Laurent 91400 ORSAY 01 64 46 39 72 sc91.orsay@gmail.com</p> <p>CHU EMMAUS SOLIDARITE 42 rue du Général Leclerc 91470 Forges-Les-Bains 01 64 90 80 89</p>	<p>SECOURS CATHOLIQUE 4 avenue Saint-Laurent 91400 ORSAY 01 64 46 39 72 sc91.orsay@gmail.com</p> <p>CIMADE 80 rue 8 mai 1945 91300 MASSY 01 60 13 58 90</p> <p>CHU EMMAUS SOLIDARITE 42 rue du Général Leclerc 91470 Forges-Les-Bains 01 64 90 80 89</p>
Avenir Jeunes « Pôle de Projet Professionnel »	Missions locales CAP Emploi MLDS Pôle Emploi Travailleurs sociaux Clubs de prévention Structures relevant de la Protection judiciaire de la jeunesse Autres structures associatives œuvrant auprès de ce public (Inscription par fiche de liaison)	Région Ile-de-France FSE	Elaborer et valider un projet professionnel réaliste afin d'accéder à un emploi ou une formation certifiante	Formation en centre (976 heures maxi. et stages pratiques en entreprise 280 heures maxi.)	Jeunes de 16 à 25 ans souhaitant s'insérer professionnellement Le niveau requis pour accéder à ce dispositif est le niveau A1.1 (CECRL)	<p>ARIES Epinay-sur-Orge 1 D rue charaintru 91360 EPINAY SUR ORGE 01 69 54 24 90 aries.savigny@aries-iae-formation.fr</p> <p>FREE COMPETENCES Massy 127 avenue de Paris 91300 MASSY 01 69 19 19 70 free.massy@free-competences.fr</p> <p>FREE COMPETENCES Palaiseau 4 allée des Garays 91120 PALAISEAU Tél : 01 76 21 22 86 Free.palaiseau@free-competences.fr</p>	<p>ARIES Epinay-sur-Orge Daniele DUPRE Directrice adjointe 01 69 54 24 90 aries.savigny@aries-iae-formation.fr</p> <p>FREE COMPETENCES Massy Fabienne LABE Coordinatrice Tél : 01 69 19 19 70 free.massy@free-competences.fr</p>
Compétences de base professionnelles	Missions locales SIAE Pôle Emploi CAP EMPLOI SPIP CCAS MDS (Inscription par fiche de liaison)	Région Ile-de-France	Remise à niveau en lien avec le projet professionnel	Parcours 1 : Public en situation d'illettrisme (scolarisé en langue française en France ou à l'étranger) Parcours 2 : Public ayant un Projet Professionnel valide Pour les publics scolarisés dans une autre langue que le français, le niveau requis pour accéder à ce dispositif est le niveau A1 (CECRL)	Personne à partir de 16 ans souhaitant s'insérer professionnellement ou se maintenir en emploi et/ou accéder à une formation d'Accès à la Qualification ou formation qualifiante	<p>GRETA DE L'ESSONNE Lycée du Parc de Vilgénis 80 rue de Versailles 91300 MASSY 01 69 53 74 74</p> <p>FREE COMPETENCES 127 avenue de Paris 91300 MASSY 01 69 19 19 70 free.massy@free-competences.fr</p> <p>ARIES 1 D rue charaintru 91360 EPINAY SUR ORGE Tél : 01 69 54 24 90 aries.savigny@orange.fr</p>	<p>GRETA DE L'ESSONNE Catherine BENSOUSSAN, Conseillère en Formation Professionnelle 01 64 90 91 91 catherine.bensoussan@ac-versailles.fr</p>
Formation de linguistique à visée professionnelle	MDS CCAS CAF PLIE (Inscription par fiche de liaison)	Conseil Départemental de l'Essonne au titre de la solidarité	Formation linguistique visant l'insertion professionnelle	Formation en centre (400h) et stage pratique (140h) en entreprise Entrées/sorties permanentes Apprentissage et mise en situation adapté au monde du travail Techniques de recherche d'emploi	Personnes bénéficiaires du RSA	<p>Territoires concernés : Epinay sur Orge, Les Ulis</p> <p>Lieu de formation : ARIES Ste Geneviève des Bois 1 rue Anne Franck 91700 Sainte Geneviève des Bois 01 60 16 33 68 Aries.rsa@aries-iae-formation.fr</p>	<p>ARIES M. Abdourahmane WADE Responsable de l'action 01 60 16 33 68 Aries.rsa@aries-iae-formation.fr</p>

FORMATION	PRESCRIPTEURS	FINANCEURS	OBJECTIFS	DURÉE	PUBLIC ÉLIGIBLE	LIEUX DE FORMATION	PILOTAGE DE L'ACTION
Atelier de Recherche d'Emploi et d'Apprentissage Linguistique (AREL)	SIE PLIE	Communauté Paris-Saclay	Formation de linguistique visant l'accompagnement à la recherche d'emploi	3 jours par semaine, 3X2 heures (lundi, mardi, jeudi hors vacances scolaires)	Public ayant des problématiques d'insertion professionnelle (demandeurs d'emploi de la CPS)	Collège PASTEUR 24 rue Pasteur 91160 LONGJUMEAU 01 69 09 06 15 Animateur : GRETA	MAISON INTERCOMMUNALE DE L'EMPLOI DE LONGJUMEAU Communauté Paris-Saclay Ida CROZON-CAZIN Référente de structure 01 69 10 28 53 Ida.crozon-cazin@paris.saclay.com
Atelier Pré Emploi	SIE PLIE	Communauté Paris-Saclay	Formation de linguistique visant l'insertion professionnelle	3 jours par semaine, 3X2 heures (lundi, mardi, jeudi hors vacances scolaire)	Demandeurs d'emploi inscrit au sein du service intercommunale de l'emploi de la CPS et ayant des difficultés langagières	CENTRE SOCIAL COLUCCI 7 rue Maryse Bastié 91160 LONGJUMEAU Tél : 01 60 49 15 39 MFE 10 avenue du Noyer Lambert 91300 MASSY 01 60 13 72 76	MAISON INTERCOMMUNALE DE L'EMPLOI DE LONGJUMEAU Communauté Paris-Saclay Ida CROZON-CAZIN Référente de structure 01 69 10 28 53 Ida.crozon-cazin@paris.saclay.com
Formations linguistiques à visée professionnelle complémentaire aux mesures de droit commun d'Atout PLIE Nord-Ouest 91 (Mobilisation FSE)	Atout PLIE	PLIE via FSE	Formation linguistique visant l'insertion professionnelle	En fonction des besoins des bénéficiaires	Demandeurs d'emploi de plus de 26 ans éligibles aux critères d'inscription à Atout PLIE	Atout PLIE Nord-Ouest 91 15 avenue de Norvège 91140 Villebon sur Yvette 01 69 29 00 11 contact@atoutplie.fr	Atout PLIE Nord-Ouest 91 Sonia LASSIAZ Directrice adjointe 01 69 29 00 11 contact@atoutplie.fr

FICHE-ACTION N°1

FORMATION LINGUISTIQUE VERS LE A1

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'orientation est faite en interne par les services de l'OFII.

Le test de positionnement linguistique est réalisé lors de la signature du CIR, durant la plateforme d'accueil de l'OFII. Il détermine les besoins linguistiques et les parcours de formation si nécessaire.

Test écrit collectif de 20 minutes, réalisé par l'organisme de formation retenu pour le marché.

Test oral individuel de 20 minutes, réalisé par un auditeur de l'OFII.

PUBLICS

Étrangers primo-arrivants de plus de 16 ans, hors Union Européenne, en situation régulière, souhaitant résider durablement en France, signataires du CIR.

La formation linguistique est obligatoire pour les signataires du CIR dont le niveau est inférieur à A1.

Si la personne évaluée a déjà le niveau A1, il lui sera délivré l'Attestation Ministérielle de Dispense de Formation Linguistique (AMDFL).

OBJECTIFS

Accéder à l'autonomie et apprendre les valeurs et usages de la République Française.

Progresser vers le niveau A1 du CECRL pour la délivrance de la carte de séjour pluriannuelle (en général, elle est d'une durée de 4 ans).

PARCOURS

3 parcours de formation sont possibles en fonction des besoins linguistiques des signataires.

Le parcours de 200h : pour les personnes présentant de forts freins à l'apprentissage et relevant au moins d'un des critères suivants : non francophone, peu ou pas scolarisé, non lecteur et non scripteur dans sa langue maternelle, au moins une caractéristique qui les éloigne de la langue française en matière de graphie et phonie

Le parcours de 100h : pour les personnes ayant de moindres freins à l'apprentissage et pour lesquelles l'évaluation initiale a relevé des compétences partiellement acquises.

Les parcours de 50h : pour les personnes présentant un niveau proche du A1 du CECRL et souhaitant préparer le diplôme DELF A1 en candidat libre.

CONTENUS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

3 grands axes thématiques : vie pratique, vie publique, vie professionnelle

Mise en situation pour 10% du temps

Auto apprentissage encadré et utilisation des nouvelles technologies pour 10% du temps

Autoévaluation

Évaluation intermédiaire et finale.

FIN DE PARCOURS

Délivrance d'une attestation d'assiduité (pour au minimum 80% du parcours réalisé) qui sera demandée par la Préfecture lors de la délivrance du premier titre de séjour pluriannuel.

Informations sur les suites de parcours possibles.

CONTACT

ARIES

1D rue Charaintru,
91360 Epinay-sur-Orge

Tél : 01 69 54 24 90

aries.savigny@aries-iae-formation.fr

Responsable : Mme Danièle DUPRE

FORMATION LINGUISTIQUE VERS LE A2

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'orientation se fait directement par les bénéficiaires sur la base du volontariat sur la plateforme de l'IFRA : <http://ifra-formation-linguistique.fr> .

Pour ce parcours, c'est l'organisme IFRA qui, avec l'appui de partenaires territoriaux, déploie au niveau national les formations linguistiques de l'OFII vers le A2. Après l'inscription sur la plateforme de l'IFRA, le bénéficiaire est contacté par l'opérateur du territoire le concernant.

Lors d'un premier rendez-vous, le bénéficiaire passe un test de positionnement linguistique qui sert d'évaluation initiale pour son parcours de formation.

OBJECTIFS

Accéder à l'autonomie et apprendre les valeurs et usages de la République française.
Formation vers le niveau A2 du CECRL visant l'insertion sociale et professionnelle des primo-arrivants.

PUBLICS

Les personnes bénéficiant du statut de réfugiés sont prioritaires.

Il faut être signataire d'un CAI ou d'un CIR de moins de 5 ans pour pouvoir accéder à cette formation.

Il est nécessaire d'avoir clôturé positivement son CAI ou CIR, c'est-à-dire qu'il faut avoir tenu ses engagements de formation avec l'OFII et pouvoir justifier d'un niveau A1 atteint.

CONTENUS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel pour 80% du temps

Auto apprentissage encadré et utilisation des nouvelles technologies pour 10% du temps

Mise en situation pour 10% du temps

Trois grands axes thématiques sont traités : vie publique, vie pratique et vie professionnelle.

Les mises en situation, le travail en groupe, l'appui sur des documents authentiques sont mis en place durant le parcours. Le dispositif intègre également des temps d'évaluation des acquis.

DURÉE ET RYTHME

100h en journée (20h hebdomadaire).

CONTACT

FREE COMPETENCES

127 avenue de Paris

91300 Massy

Coordinatrice : Mme Fabienne LABE

Tél : 01 60 77 60 16

fabienne.labe@free-competences.fr

FORMATION LINGUISTIQUE VERS LE B1

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription sur ce parcours peut se faire par les bénéficiaires sur la base du volontariat, ou par les partenaires institutionnels de l'emploi et de l'insertion, par internet : <https://www.forpro-creteil.org/dispositif-b1/> ou en contactant l'organisme opérant sur le territoire.

Pour s'inscrire, il faut pouvoir justifier d'un niveau A2 atteint et d'avoir déposé un dossier de demande de naturalisation.

OBJECTIFS

Atteindre le niveau B1 oral du CECR requis pour l'accès à la nationalité française.

PUBLICS

Ce dispositif concerne exclusivement les postulants à la nationalité française et signataires du CAI ou CIR depuis moins de 5 ans, ayant déposé un dossier de demande de naturalisation et pouvant attester de l'atteinte du niveau A2 par un diplôme ou attestation produit par un organisme indépendant.

Il est réservé au public OFII ayant vocation à s'installer durablement en France.

CONTENUS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Progression pédagogique axée sur l'acquisition du niveau B1 oral du CECRL.

Chacun des parcours se décline avec :

Présentiel pour 80% du temps

Auto apprentissage encadré et utilisation des nouvelles technologies pour 10% du temps

Mise en situation pour 10% du temps.

Trois grands axes thématiques seront traités : vie publique, vie pratique et vie professionnelle.

Les mises en situation, le travail en groupe, l'appui sur des documents authentiques sont mis en place durant le parcours. Le dispositif intègre également des temps d'évaluation des acquis.

DURÉE ET RYTHME

50h en journée (20h hebdomadaire).

CONTACTS

GRETA DE L'ESSONNE

95 boulevard Jean Jaures

91100 Corbeil-Essonnes

Tél : 01 64 90 91 91

Responsable de l'action sur le territoire :

Ana COURTIAL, Conseillère en Formation Professionnelle

ana.courtial@ac-versailles.fr

Aline MOREAU, Coordinatrice

aline.moreau@ac-versailles.fr

Responsable de l'action au niveau national :

gmte93.ofii2@forpro-creteil.org

Tél : 06 48 60 72 97

Les différentes étapes du parcours d'intégration républicaine et la maîtrise de la langue française

La progression dans l'acquisition de la langue française ponctue toutes les étapes du parcours d'intégration républicaine

La maîtrise de la langue française est liée au parcours d'intégration républicaine. Son niveau de maîtrise conditionne depuis la loi du 07 mars 2016 relative aux droits des étrangers en France la délivrance des titres de séjour. Dans le cadre de cette réforme de l'accueil des étrangers primo-arrivants, le Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) a été institué. Aussi, depuis le 1er juillet 2016, il remplace le Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI).

Le CIR est obligatoire et conclu pour une durée de 12 mois. Si ses clauses ne sont pas honorées, il peut faire l'objet d'une clôture négative qui pourra être prise en compte par le Préfet dans l'appréciation du droit de séjour. Le CIR induit le respect des valeurs de la société française et de la République ainsi que la participation assidue aux différentes formations prescrites et financées par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII).

L'Etat assure donc le financement de la Formation Civique qui contient deux modules de 6h obligatoires : Principe et valeurs de la République Française / Vivre et accéder à l'emploi en France et de la Formation Linguistique si nécessaire.

LA SIGNATURE DU CONTRAT D'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE (CIR)

Test de positionnement linguistique écrit et oral réalisé à l'OFII et prescription de la formation linguistique si nécessaire

LA DÉLIVRANCE DE LA CARTE PLURIANNUELLE

Sa délivrance, pour une durée moyenne de 4 ans, est conditionnée par le respect du CIR et des valeurs de la République et une progression vers le A1 du CECRL.

LA DÉLIVRANCE DE LA CARTE DE RÉSIDENT

Sa délivrance est conditionnée par le respect des conditions d'intégration républicaine et la justification d'un niveau A2 du CECRL

L'ACCÈS À LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

Une des conditions pour l'accès à la nationalité française est l'acquisition du niveau B1 (oral) du CECRL

OFII de Créteil

13/15 Rue Claude Nicolas Ledoux, 94000 Créteil

Pour les signataires d'un CIR :

Accueil ouvert au public le jeudi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

integration.creteil@ofii.fr

ATELIER SOCIO-LINGUISTIQUES BOP 104

Visée : Intégration Républicaine / Financement : National

Les formations dites ASL BOP 104 sont liées aux orientations gouvernementales sur la politique d'accueil et d'intégration des étrangers primo-arrivants. Elles sont instaurées pour favoriser un véritable parcours d'intégration républicaine personnalisé et pour parvenir à un accès rapide à l'autonomie.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les personnes souhaitant intégrer ce dispositif linguistique doivent s'adresser directement à l'organisme opérant. Cependant, il revient aux organismes porteurs de s'assurer de leur éligibilité au dispositif BOP 104.

OBJECTIFS

Les objectifs sont l'apprentissage de la langue française, l'appropriation des valeurs de la République et de la société française, l'accompagnement global des étrangers vers un accès effectif aux droits.

PUBLICS

La formation vise les signataires du CAI ou CIR, pour lesquels un titre de séjour a été délivré depuis moins de 5 ans, les réfugiés signataires d'un CAI ou CIR et de manière exceptionnelle les personnes âgées. Les organismes doivent s'assurer que les bénéficiaires du dispositif BOP 104 signataires d'un CAI ou d'un CIR ont bien obtenu soit l'attestation d'assiduité à la formation linguistique de l'OFII vers le A1, soit l'AMDFL, soit un niveau A1 atteint.

CONTENUS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La démarche pédagogique des ASL se caractérise par l'utilisation des espaces sociaux-culturels comme supports des apprentissages, inclus des objectifs pédagogiques opérationnels et contextualisés, repose sur une démarche pédagogique active mettant en œuvre les participants, les partenaires et les membres de l'équipe et a pour visée l'autonomie sociale et communicative.

Dans le cadre des ASL BOP 104, les orientations thématiques sont le prolongement de celles de la formation OFII vers le A1 et traite de la vie pratique, de la vie publique et de la vie professionnelle.

DUREE ET RYTHME

La durée de l'action varie en fonction des besoins des bénéficiaires.

CONTACTS

FONDATION FRANCO-BRITANNIQUE DE SILLERY

Château de Sillery
91360 Epinay-sur-Orge
Tél : 01 64 48 29 90
fondation.ffbs@ffbs-sillery.com

MAISON POUR TOUS DE COURDIMANCHE

24 résidence de Courdimanche
91940 Les Ulis
Tél : 01 69 07 48 04
mpt_de_courdimanche@lesulis.fr

CENTRE SOCIAL APMV

4 rue Edouard Herriot
91300 Massy
Tél : 01 60 13 13 59
scouasnon@cs-apmv-massy.fr

REMOBILISATION LINGUISTIQUE

Visée : Sociale / Financement : Départemental

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les bénéficiaires sont orientés par leur référent social ou leur conseiller Pôle Emploi par la transmission d'une fiche de liaison à l'opérateur du territoire.

OBJECTIFS

Évaluer le niveau de maîtrise de la langue française tant oral qu'écrit et organiser un parcours de formation linguistique adapté.

Utiliser l'apprentissage de la langue pour développer l'autonomie de la personne dans ses démarches quotidiennes (démarches administratives, mobilité, scolarité...); développer la connaissance et la fréquentation de l'environnement immédiat, des institutions, de l'environnement socio-économique, du monde du travail; favoriser le développement des échanges, les rencontres, la communication à l'occasion de l'apprentissage de la langue.

PUBLICS

Être allocataire du RSA Socle ou majoré accompagné par un référent social ou en accompagnement Pôle Emploi positionné sur un accompagnement global.

Le public concerné sont les personnes dont le projet d'insertion sociale nécessite l'acquisition ou l'amélioration de compétences linguistiques, la compréhension et l'appropriation de son environnement immédiat et des institutions, afin de développer son autonomie dans sa vie quotidienne.

CONTENUS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un parcours d'apprentissage de la langue française est amorcé pour favoriser la socialisation, l'autonomisation et l'insertion sociale; le but étant de lever tous les freins pouvant empêcher une participation à la vie sociale, culturelle et/ou professionnelle.

Des ateliers transversaux sont planifiés et bâtis sur des thèmes divers afin de favoriser une autonomisation des apprenants au travers de situations concrètes et de mise en situation réelle. Ils permettent ainsi d'être confronté à un large éventail d'activités susceptibles d'éclairer sur la connaissance de l'environnement immédiat, les institutions ou les espaces culturels.

D'autres projets seront mis en œuvre dans une logique dynamisante à travers des sorties pédagogiques, des démarches, des enquêtes, des visites culturelles, des projets collectifs.

Toutes ces activités ont pour but de permettre aux allocataires d'acquérir des capacités d'autonomie qui leur apportent de l'assurance dans leur insertion sociale et favorisent la construction de parcours cohérents et adaptés à leurs souhaits.

DURÉE ET RYTHME

La prestation ne doit pas dépasser 6 mois et 400 heures de formation.

CONTACT

ARIES

1 rue Anne Frank
91700 Sainte Geneviève des Bois
Responsable de l'action : M. Abdourahmane WADE
Aries.rsa@aries-iae-formation.fr

Accès : Gare de Sainte Geneviève des Bois
Génovébus 1 et 3 – arrêt « Pierre Mendès France »

FICHE-ACTION N°4

OPÉRATEURS DE FORMATION	MODALITÉS D'INSCRIPTION	OBJECTIFS	PUBLICS	CONTENUS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES	DURÉE ET RYTHME	CONTACT
ASSOCIATION ALFAP Bures-sur-Yvette Orsay	Inscription sur le site internet de l'association : www.alfap.net Planning et tarif consultables en ligne	Cours de FLE et de remise à niveau Centre de passation du TCF	Tout public	Formation de FLE allant du A1.1 au B2	En fonction des besoins des bénéficiaires	ASSOCIATION ALFAP Directrice : Mme Fanchon COSSON 07 62 60 30 30 contact@alfap.net Site internet : www.alfap.net
ALPHABÉTISATION CHILLY-MAZARIN Chilly-Mazarin	Prendre contact par téléphone ou sur site	Cours de FLE et de remise à niveau	Tout public	Formation de remise à niveau en français et en calcul et de FLE (débutants et perfectionnement)	En fonction des besoins des bénéficiaires	ALPHABÉTISATION CHILLY-MAZARIN Salle Victor Schoëlcher à Chilly-Mazarin 01 64 48 88 11
FORMASYL FONDATION FRANCO-BRITANNIQUE DE SILLERY Epinay-sur-Orge	Prendre contact par téléphone ou sur site	Ateliers Sociolinguistiques BOP 104	CAI ou CIR de moins de 5 ans Réfugiés signataires d'un CAI ou d'un CIR de manière exceptionnelle aux personnes âgées	Les orientations thématiques sont le prolongement de celles de la formation OFII vers le A1 et traite de la vie pratique, de la vie publique et de la vie professionnelle.	En fonction des besoins des bénéficiaires	FORMASYL FONDATION FRANCO-BRITANNIQUE DE SILLERY Château de Sillery 911360 Epinay-sur-Orge 01 64 48 29 90 crp@fbs-sillery.com Directeur : M. FAYOS
RENAISSANCE ET CULTURE Epinay-sur-Orge	Prendre contact par téléphone	Cours de FLE et d'alphabétisation	Tout public	Formation individuelle de FLE et d'alphabétisation	En fonction des besoins des bénéficiaires.	RENAISSANCE ET CULTURE 8 rue de l'église 91360 Epinay-sur-Orge Présidente : Mme COCHON Tel : 06 24 78 07 81 bcochon@hotmail.com
ASSOCIATION L'ATELIER « LIRE, DIRE, ECRIRE » Gif-sur-Yvette	Prendre contact par téléphone ou en mairie Inscription gratuite en début septembre	Cours de FLE et d'alphabétisation	Alpha / FLE Réservé en priorité aux habitants de Gif-sur-Yvette	Apprentissage de la lecture et de l'écriture Expression orale mise en place d'actions favorisant l'autonomie sociale et l'accès à la culture	En fonction des besoins des bénéficiaires	ASSOCIATION L'ATELIER « LIRE, DIRE, ECRIRE » Square de la mairie 91190 Gif-sur-Yvette 01 70 56 52 20 Contact : Mme BALEZ social@mairie-gif.fr
ASSOCIATION ALPHABÉ Igny	Prendre contact par téléphone	Cours de FLE et d'alphabétisation	Tout public	Formation de FLE et d'alphabétisation	En fonction des besoins des bénéficiaires	ASSOCIATION ALPHABÉ 22 avenue de la division Leclerc 91340 Igny Contact : Mme Françoise NALLET 01 60 19 20 22 françoise.nallet@gmail.com
ASSOCIATION ASTULA DU BOIS La Ville-du-Bois	Prendre contact par téléphone	Cours de FLE et d'alphabétisation	Tout public	Formation de FLE et d'alphabétisation	En fonction des besoins des bénéficiaires	ASSOCIATION ASTULA DU BOIS 29 chemin des berges 91620 La Ville-du-Bois Contact : Mr GIARMANA astuladubois@gmail.com 01 60 14 35 95
MAISON POUR TOUS DE COURDIMANCHE Les Ulis	Prendre contact par téléphone ou sur site	Ateliers Sociolinguistiques BOP 104	CAI ou CIR de moins de 5 ans Réfugiés signataires d'un CAI ou d'un CIR De manière exceptionnelles aux personnes âgées	Les orientations thématiques sont le prolongement de celles de la formation OFII vers le A1 et traite de la vie pratique, de la vie publique et de la vie professionnelle.	En fonction des besoins des bénéficiaires.	MAISON POUR TOUS DE COURDIMANCHE 24 résidence de Courdimanche 91940 Les Ulis Contact : Mme Emmanuelle COMBE 01 69 07 48 04 Mpt_de_courdimanche@lesulis.fr

OPÉRATEURS DE FORMATION	MODALITÉS D'INSCRIPTION	OBJECTIFS	PUBLICS	CONTENUS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES	DURÉE ET RYTHME	CONTACT
CLUB LEO LAGRANGE Les Ulis	Prendre contact par téléphone	Cours de FLE et d'alphabétisation	Tout public	Formation de FLE et d'alphabétisation	En fonction des besoins des bénéficiaires.	CLUB LEO LAGRANGE GS Barceau Avenue d'Alsace 91940 Les Ulis 01 69 07 79 19 Contact : Mme Charlotte BECK Clubleolagrangre.ulis@wanadoo.fr
ASSOCIATION ASTI Les Ulis	Prendre contact par téléphone ou sur le site	Cours de FLE et d'alphabétisation	Tout public	Formation de FLE et d'alphabétisation	En fonction des besoins des bénéficiaires.	ASSOCIATION ASTI 23 résidence Les Amonts Responsable : Mme Fatima BERDOUS 91940 Les Ulis Asti.lesulis@gmail.com 01 69 07 20 27
RENAISSANCE ET CULTURE Monthéry, Linas, Longpont-sur-Orge, Leuville-sur-Orge	Prendre contact par téléphone	Cours de FLE et d'alphabétisation	Tout public	Formation de FLE et d'alphabétisation	En fonction des besoins des bénéficiaires.	RENAISSANCE ET CULTURE Maison des associations de Monthéry Responsable : Mme MEYER 01 69 80 01 30 06 73 94 63 17 r.culture.m31@gmail.com
ASSOCIATION ALPHABÉTISATION LONGJUMEAU Longjumeau	Prendre contact par téléphone	Cours de FLE et d'alphabétisation	Tout public	Formation de FLE et d'alphabétisation	En fonction des besoins des bénéficiaires.	ASSOCIATION ALPHABÉTISATION LONGJUMEAU CCAS 142 rue Pierre et Marie Curie 91160 LONGJUMEAU Président : M. Jean LAGARDE Alpha.longjumeau@laposte.net 01 64 48 92 40
MAISON COLUCCI Longjumeau	Prendre contact par téléphone ou sur le site	Cours de FLE et d'alphabétisation	Tout public	Formation de FLE et d'alphabétisation	En fonction des besoins des bénéficiaires.	MAISON COLUCCI 7 rue Maryse Bastié 91160 Longjumeau 01 60 49 15 39 gblanchetot@longjumeau.fr Contact : Me BLANCHETOT
RENAISSANCE ET CULTURE Longjumeau	Prendre contact par téléphone ou sur le site	Cours de FLE et d'alphabétisation	Tout public	Formation individuelle de FLE et d'alphabétisation	En fonction des besoins des bénéficiaires.	RENAISSANCE ET CULTURE 156 rue du président François Mitterrand 91160 Longjumeau Contact : Mme J. DESEINE 06 80 92 28 22 Desein.jeanclaud@neuf.fr
RENAISSANCE ET CULTURE Marcoussis	Prendre contact par téléphone	Cours de FLE et d'alphabétisation	Tout public	Formation individuelle de FLE et d'alphabétisation	En fonction des besoins des bénéficiaires.	RENAISSANCE ET CULTURE 01 69 01 12 29 06 52 03 57 49 Rc_marcoussis@yahoo.fr Contact : M. Noguès

OPÉRATEURS DE FORMATION	MODALITÉS D'INSCRIPTION	OBJECTIFS	PUBLICS	CONTENUS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES	DURÉE ET RYTHME	CONTACT
CENTRE SOCIAL APMV Massy	Prendre contact par téléphone ou sur site	Ateliers Sociolinguistiques BOP 104	CAI ou CIR de moins de 5 ans Réfugiés signataires d'un CAI ou d'un CIR De manière exceptionnelles aux personnes âgées	Les orientations thématiques sont le prolongement de celles de la formation OFII vers le A1 et traite de la vie pratique, de la vie publique et de la vie professionnelle.	En fonction des besoins des bénéficiaires.	CENTRE SOCIAL APMV 31 allée Albert Thomas 91300 MASSY Mme Sophie COUASNON 01 60 13 13 59 scouasnon@cs-apmv-massy.fr
AFAAM Massy	Prendre contact par téléphone ou sur site	Cours de FLE et d'alphabétisation	Tout public	Formation de FLE et d'alphabétisation	En fonction des besoins des bénéficiaires	AFAAM 26 allée Emile Zola 91300 MASSY Mme Coubia DIAWARA 01 60 19 66 26 06 14 45 92 10 Afam9130@yahoo.fr
LANGUES POUR TOUS Massy	Prendre contact par téléphone, mail ou sur site	Cours de FLE	Tout public	Formation de FLE et d'alphabétisation	En fonction des besoins des bénéficiaires	LANGUES POUR TOUS 17 avenue nationale 91300 Massy Mme Sylvianne RICHARDEAU 06 70 29 56 26 languespourtous@orange.fr
APAJF Massy	Prendre contact par téléphone ou sur site	Cours de FLE et d'alphabétisation	Tout public	Formation de FLE et d'alphabétisation	En fonction des besoins des bénéficiaires	APAJF 23 avenue de la république 91300 MASSY Mme Ramata COULIBALY 06 64 82 35 02 Association.apaj@gmail.com
ESPACE BIÈVRE POTERNE Massy	Prendre contact par téléphone, mail ou sur site	Cours de FLE et d'alphabétisation	Tout public	Formation de FLE et d'alphabétisation	En fonction des besoins des bénéficiaires	ESPACE BIÈVRE POTERNE 6/8 square de la poste 91300 MASSY 01 80 38 01 08
ESPACE LINO VENTURA Massy	Prendre contact par téléphone ou sur site	Cours de FLE et d'alphabétisation	Tout public	Formation de FLE et d'alphabétisation	En fonction des besoins des bénéficiaires	ESPACE LINO VENTURA Place Saint-Fiacre 91300 MASSY 01 80 38 00 90

OPÉRATEURS DE FORMATION	MODALITÉS D'INSCRIPTION	OBJECTIFS	PUBLICS	CONTENUS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES	DURÉE ET RYTHME	CONTACT
RENAISSANCE ET CULTURE Nozay	Prendre contact par téléphone	Cours de FLE et d'alphabétisation	Tout public	Formation individuelle de FLE et d'alphabétisation	En fonction des besoins des bénéficiaires	RENAISSANCE ET CULTURE Françoise NICOLINI 06 28 05 04 56 rcnozayvdb@outlook.fr
SECOURS CATHOLIQUE Orsay	Prendre contact par téléphone ou sur place	Cours de FLE et d'alphabétisation	Tout public	Formation individuelle de FLE et d'alphabétisation	En fonction des besoins des bénéficiaires	SECOURS CATHOLIQUE 4 avenue Saint Laurent 91400 ORSAY
ASSOCIATION DIRE-LIRE Palaiseau	Prendre contact par téléphone	Cours de FLE et d'alphabétisation	Tout public	Formation de FLE et d'alphabétisation	En fonction des besoins des bénéficiaires	ASSOCIATION DIRE-LIRE 87 Boulevard de Lozère 91120 PALAISEAU
ASSOCIATION DES FAMILLES Verrières-le-Buisson	Prendre contact par téléphone	Cours de FLE et d'alphabétisation	Tout public	Formation individuelle de FLE et d'alphabétisation	En fonction des besoins des bénéficiaires	ASSOCIATION DES FAMILLES 139 rue d'Estienne d'Orves 91370 VERRIERES LE BUISSON Tél : 01 60 13 36 78 assfamilles.vlb@gmail.com
RENAISSANCE ET CULTURE Villebon-sur-Yvette	Prendre contact par téléphone	Cours de FLE et d'alphabétisation	Tout public	Formation de FLE et d'alphabétisation	En fonction des besoins des bénéficiaires	RENAISSANCE ET CULTURE Présidente Marie-Christine FAUCHIER 3 résidence Bel-Air 91140 VILLEBON SUR YVETTE Tél : 01 60 10 08 44 renaissance.culture@gmail.com

LE DISPOSITIF RÉGIONAL « AVENIR JEUNES »

Visée : Professionnelle / Financement : Régional
PÔLE DE PROJET PROFESSIONNEL (PPP)

MODALITES D'INSCRIPTION

Les différentes structures pouvant orienter sur le PPP sont : les missions locales, La Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) dans la limite de 5% du volume horaire du PPP, les Cap Emploi pour les jeunes en situation de handicap, le Pôle Emploi, les travailleurs sociaux, les clubs de prévention, les structures relevant de la protection Judiciaire de la jeunesse et les structures associatives œuvrant auprès de ces publics.

L'orientation se fait par fiche de liaison auprès de l'organisme mandataire de l'action. Sous réserve que les prérequis et le projet du candidat relève des objectifs du PPP, un jeune peut faire une demande directe mais il devra solliciter la Mission Locale dont il dépend, pour bénéficier d'un accompagnement et assurer la prise en charge des besoins périphériques.

PUBLICS

Le Pôle de Projet Professionnel s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, pas ou peu qualifiés, en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, possédant au moins le niveau A1 du CECRL et ayant besoin de construire ou de confirmer un projet professionnel.

Prérequis : posséder un niveau de langue équivalent au niveau A1.1 du CECRL pour la compétence communicative. Si le niveau est infra A1.1, il sera alors privilégié dans un premier temps une orientation sur des dispositifs de formation linguistique à visée socialisante.

OBJECTIFS

L'objectif est de construire ou confirmer un projet professionnel en favorisant le développement des compétences en lien avec les situations professionnelles et d'accéder à un emploi direct ou à une suite de parcours en formation qualifiante ou en alternance.

CONTENUS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

L'évaluation initiale en sas définit le parcours du stagiaire et détermine son orientation vers l'organisme le plus adapté à ses besoins. Une sensibilisation au développement durable est mise en place durant le parcours.

Le PPP utilise l'approche par compétence et base son évaluation sur la « carte des compétences ».

Le stagiaire s'engage pendant son parcours à participer à différentes unités thématiques obligatoires : l'Unité Projet Professionnel (UPP), l'Unité Communication (UCOM), l'Unité Technologie de l'Information et de la Communication (UTIC). D'autres unités sont facultatives et seront proposées au stagiaire en fonction de ses besoins : les projets collectifs (UPC), et la remise à niveau en lien avec le projet professionnel (URAN).

Des stages en entreprises et des plateaux techniques font partis de l'Unité Projet Professionnel.

Les compétences clés en situation professionnelle ainsi que l'approche actionnelle sont mis en place dans les différentes unités thématiques et sont toujours en lien avec la construction du projet professionnel.

DURÉE ET RYTHME

Les parcours du PPP sont individualisés et peuvent aller jusqu'à 1015 heures en centre et 8 semaines en entreprise. Les séquences de formation se déroulent sur 35 heures hebdomadaires.

ASPECTS ADMINISTRATIFS DU DISPOSITIF AVENIR JEUNES

A l'exception des jeunes orientés par la MLDS qui restent sous le statut scolaire, les stagiaires du PPP bénéficient :

- d'une rémunération en fonction des situations personnelles et de l'âge pouvant aller de 130 à 650 euros mensuels et validée par l'Agence de Service et de Paiement (ASP),
- du statut de stagiaire de la formation professionnelle et d'une protection sociale,
- du financement par la Région Ile-de-France de la gratuité des transports (y compris les week-end),
- de la possibilité d'avoir, selon les situations, une mutuelle gratuite pendant un an et financée également par la Région Ile-de-France.

CONTACT

ARIES

1 rue Charaintru, 91360 Epinay-Sur-Orge

Tél : 01 69 54 24 90

Responsable de l'action : Mme Danièle DUPRE
Aries.savigny@aries-iae-formation.fr

COMPÉTENCES DE BASE PROFESSIONNELLES (CBP)

Visée : Professionnelle / Financement : Régional

Ce dispositif a pour objectif de permettre aux demandeurs d'emploi de développer des compétences de base en situation professionnelle. Il vise les demandeurs d'emploi de faible qualification ou en reconversion professionnelle.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'orientation vers ce dispositif se fait au moyen d'une fiche de liaison envoyée à l'organisme porteur de l'action par les prescripteurs suivants : Pôle Emploi, Mission Locales, Cap Emploi, PLIE, Conseils départementaux, services en charge de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, Centre de ressource en illettrisme en Ile-de-France, Services pénitentiaires d'insertion et de probation, structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), Ateliers sociolinguistiques, toutes structures œuvrant auprès des publics en difficultés avec les savoirs de base et la maîtrise de la langue, notamment associatifs, centres communaux d'action sociale (CCAS), organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), etc.

OBJECTIFS

L'objectif est de permettre aux stagiaires d'acquérir ou de consolider leurs compétences de base en lien avec le socle CléA, afin d'accéder ou de se maintenir en emploi, ou d'acquérir les prérequis nécessaires à l'entrée dans un parcours de formation qualifiant.

Le CBP se décline en trois parcours pour des publics ciblés.

Les parcours A et B favorisent l'apprentissage de la langue française dans un contexte professionnel.

- Parcours A : pour les personnes de niveau inférieur ou égal au niveau A1.1, étant en difficulté avec la langue française et n'ayant pas accès au dispositif de l'OFII.
- Parcours B : pour les personnes de niveau supérieur à A1.1 et étant en difficulté avec la langue française, ainsi que les personnes relevant des degrés 1 et 2 du cadre national de référence de l'ANLCI.
- Parcours C : pour les personnes ayant besoin d'acquérir les prérequis de maintien en emploi, d'accès à une formation qualifiante ou à un emploi.

PUBLICS

Le dispositif est ouvert à l'ensemble des demandeurs d'emploi sans qualification ou de premiers niveaux de qualification (niveau IV, V et infra) sans distinction d'âge, de sexe ou de statut et les salariés des SIAE.

Les publics prioritaires sont : les personnes en situation de handicap demandeurs d'emploi, les mères ou pères de famille ayant interrompu leur activité professionnelle pour élever leurs enfants, les bénéficiaires du RSA, les personnes placées sous-main de justice, les bénéficiaires de la VAE, les personnes habitant dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

CONTENUS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Le dispositif Compétences de Base Professionnelles s'inscrit dans une logique d'approche par compétences en situation avec le référentiel régional d'insertion professionnelle « carte de compétences » qui est un des outils d'évaluation avec le socle CléA. Le parcours est rythmé par des temps d'évaluation formative et sommative par le référent évaluation. Il existe une évaluation initiale, intermédiaire et finale.

Durant l'évaluation finale, des préconisations de suite de parcours sont établies.

Il pourra être proposé des validations du SST, PSC1, PRAP.

Des ateliers de découverte des métiers, des stages en entreprise et de sensibilisation au développement durable sont mis en place.

Les stagiaires pourront être préparés à se présenter à des certifications telles que : le Diplôme Initial de Langue Française (DILF), le Diplôme de Compétence en Langue (DCL), DCL Pro ou tout autre diplôme en lien avec le CECRL (DELF Pro ou DELF).

DURÉE ET RYTHME

La formation est individualisée et la durée du parcours s'étend entre 70 heures maximum et 250 heures en centre. Les formations se déroulent à temps partiels sur un rythme hebdomadaire qui ne doit pas être supérieur à 18 heures.

Le stage en entreprise d'une durée de 4 semaines peut être mis en place. Il peut être fractionné et se dérouler à temps plein.

CONTACT

GRETA DE L'ESSONNE

95 boulevard Jean Jaures
91100 Corbeil Essonnes

Responsable de l'action : Mme Catherine BENSOUSSAN, Conseillère en Formation Professionnelle
catherine.bensoussan@ac-versailles.fr

Tél : 01 64 90 91 91

LES FORMATIONS LINGUISTIQUES À VISÉE PROFESSIONNELLE DE LA COMMUNAUTE PARIS-SACLAY

Visée : Professionnelle / Financement : Territorial

La Communauté Paris-Saclay (CPS) présente en juin 2016 un nouveau projet politique relatif à l'emploi et à l'insertion sur le territoire en s'appuyant sur les acteurs institutionnels et associatifs locaux. Le service Emploi-Insertion de la CPS souhaite renforcer l'accompagnement de ses usagers avec un programme de prestations individuelles ou collectives qui est complémentaire avec l'accompagnement des conseillers et facilite l'accès à l'emploi. La maîtrise de la langue étant un frein à l'insertion professionnelle, deux modules de ce programme se concentrent sur la linguistique.

ATELIERS LINGUISTIQUES PRE-EMPLOI

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les bénéficiaires sont orientés par les agents du service Emploi-Insertion de la Communauté Paris-Saclay vers le prestataire via une fiche de liaison. Il existe 4 sites sur le territoire : les Maisons de l'Emploi de Chilly-Mazarin, de Longjumeau, de Massy et des Ulis et 5 implantations dans les points intercommunaux d'Epinais-sur-Orge, de la Ville-du-Bois, de Marcoussis, de Saulx-les-Chartreux et de Villebon-sur-Yvette.

La prestation se déroule dans des quartiers proches des quartiers prioritaires de Massy et Longjumeau.

OBJECTIFS

La programmation pédagogique comporte l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, de la communication verbale et non-verbale, des actions de mobilité, de recherche d'emploi et d'accès aux droits.

PUBLICS

Le dispositif est destiné aux demandeurs d'emploi inscrits au sein du Service intercommunal de l'emploi de la CPS ayant une volonté d'insertion professionnelle mais comportant des freins dans les compétences langagières attendues, en situation de recherche d'emploi et n'ayant pas ou peu d'expérience professionnelle en France.

Les bénéficiaires de ce dispositif doivent avoir comme pré-requis un niveau équivalent à l'oral et à l'écrit A1.1 et sont en majorité issus des quartiers prioritaires.

CONTENUS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les contenus se centrent sur l'aménagement du temps de vie personnelle au regard des contraintes professionnelles, l'acquisition des compétences communicatives à l'oral et à l'écrit, la découverte des documents et démarches liés à l'insertion professionnelle, la découverte de structure d'accompagnement à l'emploi.

Les ateliers collectifs sont formés sur la base de 10 à 20 personnes. Des évaluations initiales, intermédiaires et finales sont prévues.

Une réunion trimestrielle de coordination avec le service intercommunal de l'emploi est organisée afin de permettre une meilleure articulation des dispositifs.

DURÉE ET RYTHME

Le dispositif s'étend sur un minimum de 3 mois et un maximum de 10 mois.

Les horaires et la périodicité des ateliers sont fixés d'un commun accord entre les parties.

3 jours par semaine maximum sur un rythme de : 3 x 2h hebdomadaire (les matins de 9h00 à 11h00 – lundi, mardi, jeudi – hors vacances scolaires)

CONTACT

Coordination :
Mme Ida CROZON-CAZIN / ida.crozon-cazin@paris-saclay.com

Tél : 01 69 10 28 50

ATELIERS DE RECHERCHE D'EMPLOI ET D'APPRENTISSAGE LINGUISTIQUE (AREL)

MODALITES D'INSCRIPTION

Les bénéficiaires sont orientés par les agents du service emploi-insertion de la communauté Paris-Saclay vers le prestataire via une fiche de liaison. Il existe 4 sites sur le territoire : les maisons de l'emploi de Chilly-Mazarin, de Longjumeau, de Massy et des Ulis et 5 implantations dans les points intercommunaux d'Épinay sur Orge, de la Ville-du-Bois, de Marcoussis, de Saulx-les-Chartreux et de Villebon-sur-Yvette.

La prestation se déroule dans des quartiers proches des quartiers prioritaires de Massy et Longjumeau.

OBJECTIFS

Une attention particulière sera portée à l'identification et la confirmation du projet professionnel qui sera formalisé dans le livret du stagiaire.

Tous les 3 mois une réunion de coordination permettant d'articuler les dispositifs pourra être programmée entre le prestataire et le service intercommunal de l'emploi.

40% de sorties positives vers l'emploi sont attendues.

PUBLICS

Le projet s'adresse à des publics qui ont des problématiques d'insertion professionnelle :

Demandeurs d'emploi qui n'ont pas les bases suffisantes en français pour une recherche d'emploi efficace.

Demandeurs d'emploi de la communauté Paris Saclay souhaitant trouver un emploi ou une formation mais ayant besoin d'améliorer leurs compétences en français.

Les pré-requis demandés sont un niveau (3-4) de niveau intermédiaire et usuel et un niveau A1 à l'écrit (échanges simples)

CONTENUS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les groupes sont constitués de 12 à 15 personnes maximum.

Le programme pédagogique comprend un parcours modulaire de 3 mois combinant :

- Un accompagnement individuel et des ateliers linguistiques collectifs, soutenus par des activités professionnalisant avec les partenaires de l'emploi.

- Des ateliers de français à visée professionnelle, de la communication verbale et non verbale, un travail autour du projet professionnel et l'élargissement des choix, un stage pratique en entreprise, des recherches d'emploi ou de formation qualifiantes.

- Un accompagnement global vers l'emploi : travail sur les freins et leviers pour une insertion socioprofessionnelle durable.

- L'autonomie dans la recherche d'emploi (utiliser les outils internet : notamment le site internet de Pôle Emploi et la plateforme web d'offres d'emploi de la communauté d'agglomération « localemploi.fr »)

DURÉE ET RYTHME

Le dispositif s'étend sur un minimum de 3 mois et un maximum de 10 mois.

3 jours par semaine maximum sur un rythme de : 3 x 2h hebdomadaire (les matins de 9h00 à 11h00 – lundi, mardi, jeudi – hors vacances scolaires)

Sites : Collège Pasteur ou le Lycée Jean Perrin à Longjumeau

CONTACT

Coordination :
Mme Ida CROZON-CAZIN
ida.crozon-cazin@paris-saclay.com

Tél : 01 69 10 28 5

LINGUISTIQUE À VISÉE PROFESSIONNELLE (BRSA)

Visée : Professionnelle / Financement : Départemental

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les bénéficiaires sont orientés par leur référent social ou leur conseiller Pôle Emploi par la transmission d'une fiche de liaison à l'opérateur du territoire.

OBJECTIFS

L'objectif principal de l'action est de proposer des modules de formation linguistique (français langue étrangère, alphabétisation ou lutte contre l'illettrisme) visant à favoriser la réalisation d'un projet professionnel en direction de publics connaissant des difficultés d'insertion.

Ce qui est attendu :

- Évaluer le niveau de maîtrise de la langue française tant oral qu'écrit, et organiser un parcours de formation linguistique adapté,
- Doter le bénéficiaire des compétences linguistiques nécessaires et adaptées à la mise en œuvre de son projet professionnel,
- Accompagner la mise en œuvre du projet professionnel en tenant compte des atouts et freins de la personne,
- Sensibiliser le bénéficiaire au milieu du travail par un stage en entreprise et aux techniques de recherche d'emploi.

PUBLICS

Être allocataire du RSA Socle ou majoré accompagné par un référent social ou en accompagnement Pôle Emploi positionné sur un accompagnement global.

Les personnes concernées sont inscrites dans une démarche active de recherche d'emploi dans le cadre d'un projet professionnel validé par le référent et rencontrent des difficultés linguistiques constituant un frein à cette démarche.

CONTENUS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

L'équipe pédagogique utilise la méthode actionnelle. Elle implique les bénéficiaires dans des situations réelles ou fictives, tout en tenant compte de leur savoir-faire, leurs acquis et leurs expériences dans le but de les aider à construire des compétences exploitables dans la vie quotidienne ou professionnelle.

Pour cela des ateliers sont mis en place : la mobilité et l'autonomie dans les déplacements, la maîtrise des outils nécessaires à une période d'immersion en entreprise réussie (lettre de motivation, curriculum vitae, technique d'entretien...), des plateaux techniques permettant de vérifier les gestes et aptitudes professionnelles, des visites de salons et forum pour découvrir le monde de l'emploi et ses contraintes.

DURÉE ET RYTHME

La prestation ne doit pas dépasser 6 mois et 400 heures de formation.

CONTACT

aries.rsa@aries-iae-formation.fr

Responsable de l'action :
M. Abdourahmane WADE

1 rue Anne Frank 91700 Sainte Geneviève des Bois

Accès : Gare de Sainte Geneviève des Bois – Génovébus 1 et 3 – arrêt « Pierre Mendès France »

LES FORMATIONS LINGUISTIQUES À VISÉE PROFESSIONNELLE COMPLÉMENTAIRES AUX MESURES DE DROIT COMMUN D'ATOUT PLIE NORD OUEST 91 (MOBILISATION DU FSE)

Visée : Professionnelle / Financement : Territorial

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans orientés doivent être éligibles aux critères d'inscription à Atout PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi). Ils pourront être orientés par les référents PLIE, les conseillers de Services Intercommunaux de l'Emploi, les référents sociaux, les conseillers Pôle Emploi, les foyers logements ou les Structures d'Insertion par l'Activité Économique du territoire, par la transmission d'une fiche de liaison à l'opérateur du territoire.

OBJECTIFS

- Renforcer l'offre existante en matière de formation linguistique à visée professionnelle sur le territoire,
- Agir en additionnalité des financements existants sur le territoire,
- Mettre en place une offre de formation innovante et complémentaire pour les publics visés,
- Impulser des réflexions collectives pour avancer sur la démarche territoriale.

PUBLICS

Les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans orientés doivent être éligibles aux critères d'inscription à Atout PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) :

- Résider sur l'une des 39 communes adhérentes au dispositif PLIE (Communauté Paris-Saclay et Communauté de Communes du Pays de Limours)
- Être demandeur d'emploi de plus de 26 ans, ayant un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V
- Demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus), inscrits ou non au Pôle Emploi
- Des bénéficiaires du RSA ou minima sociaux
- Des femmes n'ayant pas pu entamer une carrière professionnelle ou l'ayant interrompu depuis plusieurs années et qui souhaitent rejoindre l'emploi,
- Toute personne souffrant d'exclusion (travailleurs handicapés, personnes démunies de ressources stables, etc.),
- De personnes sortant d'incarcération ou sous main de justice

ET

Ne pas ou plus pouvoir relever d'un dispositif de droit commun existant et/ ou avoir besoin d'un complément d'heures de formations linguistique à visée professionnelle, suite à son passage sur les formations de droit commun mobilisables sur le territoire.

CONTENUS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Chaque année, le PLIE repense sa programmation annuelle d'actions avec les partenaires de l'emploi et de l'insertion du territoire Nord-Ouest de l'Essonne. Le FSE mobilisé par Atout PLIE est une variable d'ajustement des besoins non couverts ou pas suffisamment couverts par le droit commun, pour les demandeurs d'emploi les plus éloignés inscrits ou éligibles à l'accompagnement proposé, et pour favoriser leur insertion professionnelle durable. La linguistique est un frein important des publics accompagnés.

En 2017, les programmes nationaux, régionaux et départementaux financent de manière importante des formations linguistiques à visée professionnelle pour les publics cibles. De ce fait, le PLIE n'est pas intervenu pour mettre en place des actions complémentaires.

Il est constaté en cette fin d'année 2017, que les places sont insuffisantes au regard des besoins des publics, le PLIE envisagera donc la programmation 2018 avec cette donnée, pour envisager un renfort de formation linguistique pour les personnes accompagnées et les salariés des SIAE partenaires.

DURÉE ET RYTHME

Les durées et rythmes de formations varient en fonction des besoins, les programmes sont construits avec les partenaires de l'emploi et de l'insertion du territoire (groupes dédiés, actions de date à date ou en entrée sortie permanente, groupes en Alphabétisation ou Français Langues Étrangères à visée professionnelle, par cible métier ou pas, en temps complet ou temps partiel, etc.).

Le FSE finance la formation, mais les stagiaires ne sont pas rémunérés.

Les remises à niveaux peuvent aussi être intégrées à des parcours de formation "Métiers" ou à des actions de Remobilisation vers l'emploi plus larges.

CONTACT

Atout PLIE Nord-Ouest 91
15 avenue de Norvège
91140 Villebon sur Yvette
Tél : 01 69 29 00 11
contact@atoutplie.fr

Site internet : www.atoutplie.net

Accès en transports en commun : Gare de Massy-Palaiseau - Bus 22 et 21 - Arrêt "Croisement"

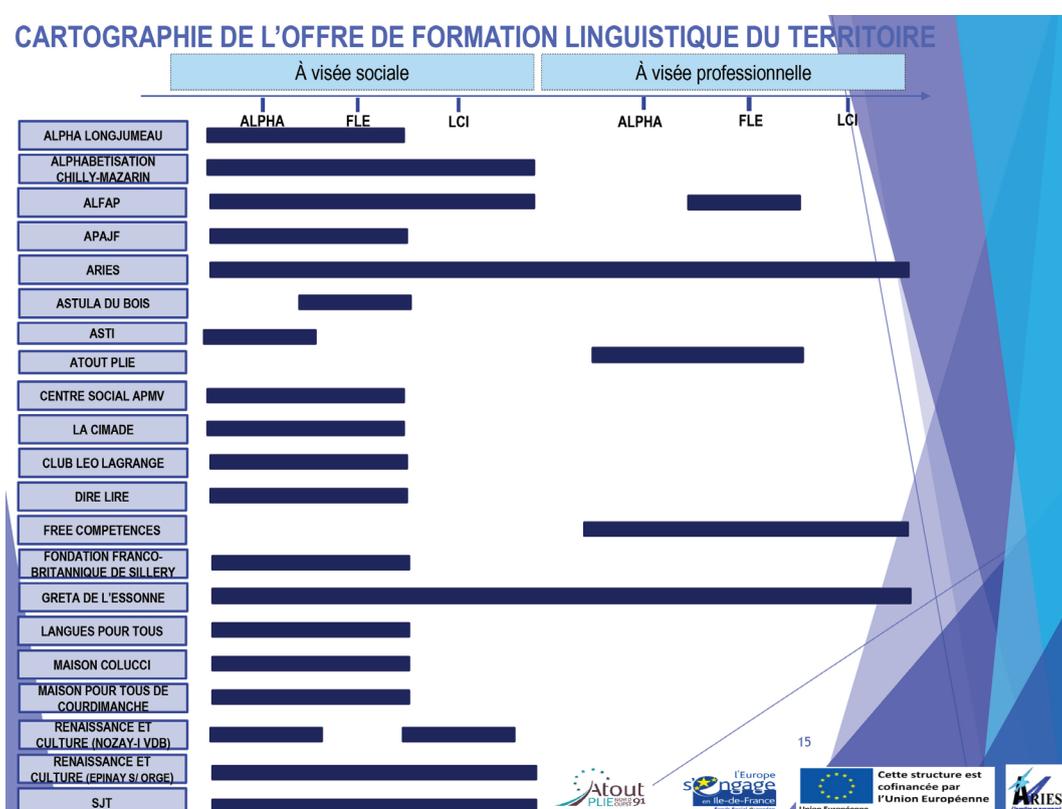
B. UNE OFFRE DE FORMATION LINGUISTIQUE ESSENTIELLEMENT CONCENTRÉE SUR 3 PÔLES URBANISÉS

Sur les 32 structures recensées et contactées sur le territoire, 68% des acteurs ont renseigné le questionnaire. On constate la concentration de l'offre de formation linguistique sur 3 pôles du territoire : Massy / Les Ulis / Epinay-sur-Orge – Longjumeau qui sont les sites les plus urbanisés du territoire, où sont recensés le plus grand nombre de besoins en formation linguistique, et où les densités de population sont les plus fortes.

La couverture territoriale de l'offre de formation linguistique centrée sur ces 3 pôles doit être prise particulièrement en compte par les professionnels de l'orientation, notamment au regard des problèmes de mobilité des personnes accompagnées sur ces dispositifs, la mobilité étant un facteur essentiel d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle réussie.

- Une couverture de l'offre de formation linguistique concentrée sur les 3 pôles les plus urbanisés du territoire et correspondant aux QPV du territoire.
- La problématique de la mobilité géographique des apprenants : des freins à lever pour un accès à l'offre de formation linguistique par tous et une insertion socio-professionnelle durable.
- Une offre de formation complémentaire de proximité à favoriser, notamment sur les parties non-couvertes du territoire et/ou en marge des grands pôles urbanisés.

C. UNE OFFRE DE FORMATION LINGUISTIQUE RELATIVEMENT COMPLÈTE, MAIS DES LEVIERS FINANCIERS RESTANT À ACTIVER :

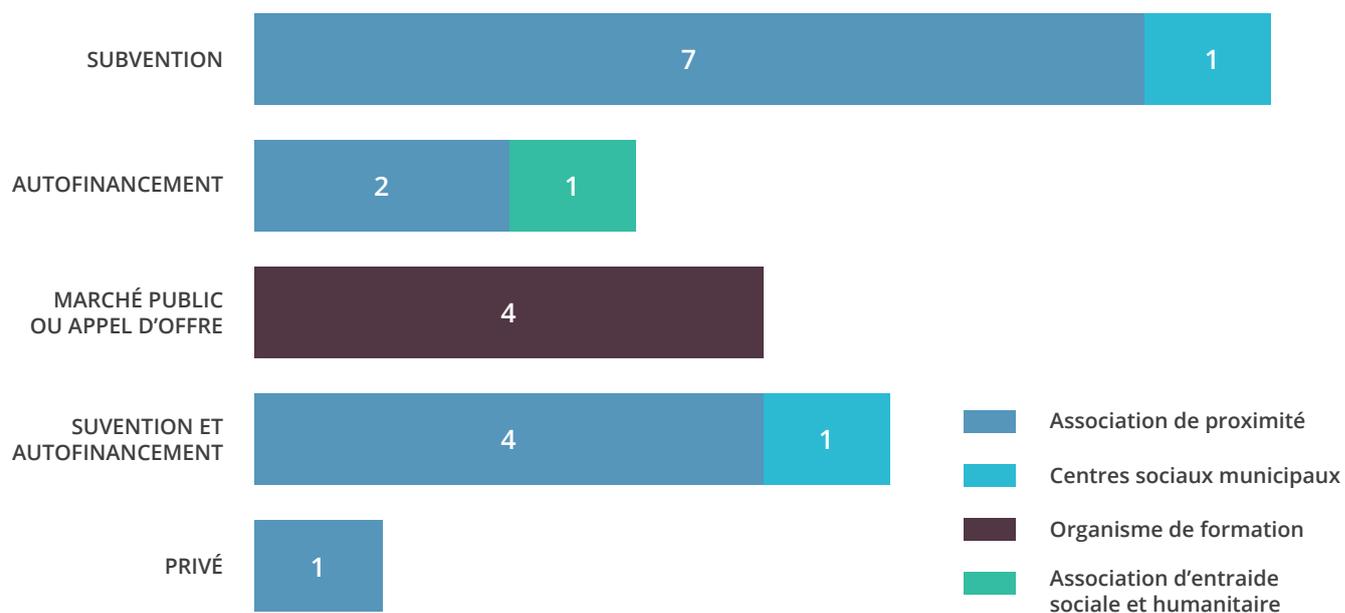


D'un point de vue global, l'ensemble des possibilités de financement de droit commun est activé sur le territoire Nord-Ouest Essonne, et ceci essentiellement du côté des organismes de formation. On retrouve une mobilisation attendue des financeurs de dispositifs traditionnels :

- au niveau national, le Ministère de l'Intérieur pour les formations linguistiques de l'OFII et les Ateliers Sociolinguistiques du BOP 104, le Ministère de la ville et le BOP 147,
- au niveau Régional sont activés les dispositifs "Avenir Jeunes" et "Compétences de Base Professionnelles",
- au niveau Départemental, ce sont les formations de linguistique à visée professionnelle et de remobilisation linguistique du Conseil Départemental de l'Essonne en direction des publics bénéficiaires du RSA,
- au niveau Territorial on retrouve alors les ateliers linguistiques de proximité, les EPCE et le FSE via le PLIE, l'autofinancement associatif.

Cependant, **cette mobilisation complète de l'offre de formation linguistique concerne essentiellement les organismes de formation, dont l'offre de formation est d'ailleurs majoritairement liée aux marchés publics. On constate par ailleurs que l'offre locale s'appuie en majeure partie sur l'autofinancement et la subvention.** Ainsi, si l'accès aux dispositifs liés aux marchés publics reste complexe ou non-désiré pour nombre d'opérateurs locaux de la formation linguistique, il est constaté une non-activation de certains financements possibles qui relèvent du choix volontaire de certains acteurs locaux.

LES FINANCEMENTS PAR TYPE DE STRUCTURE



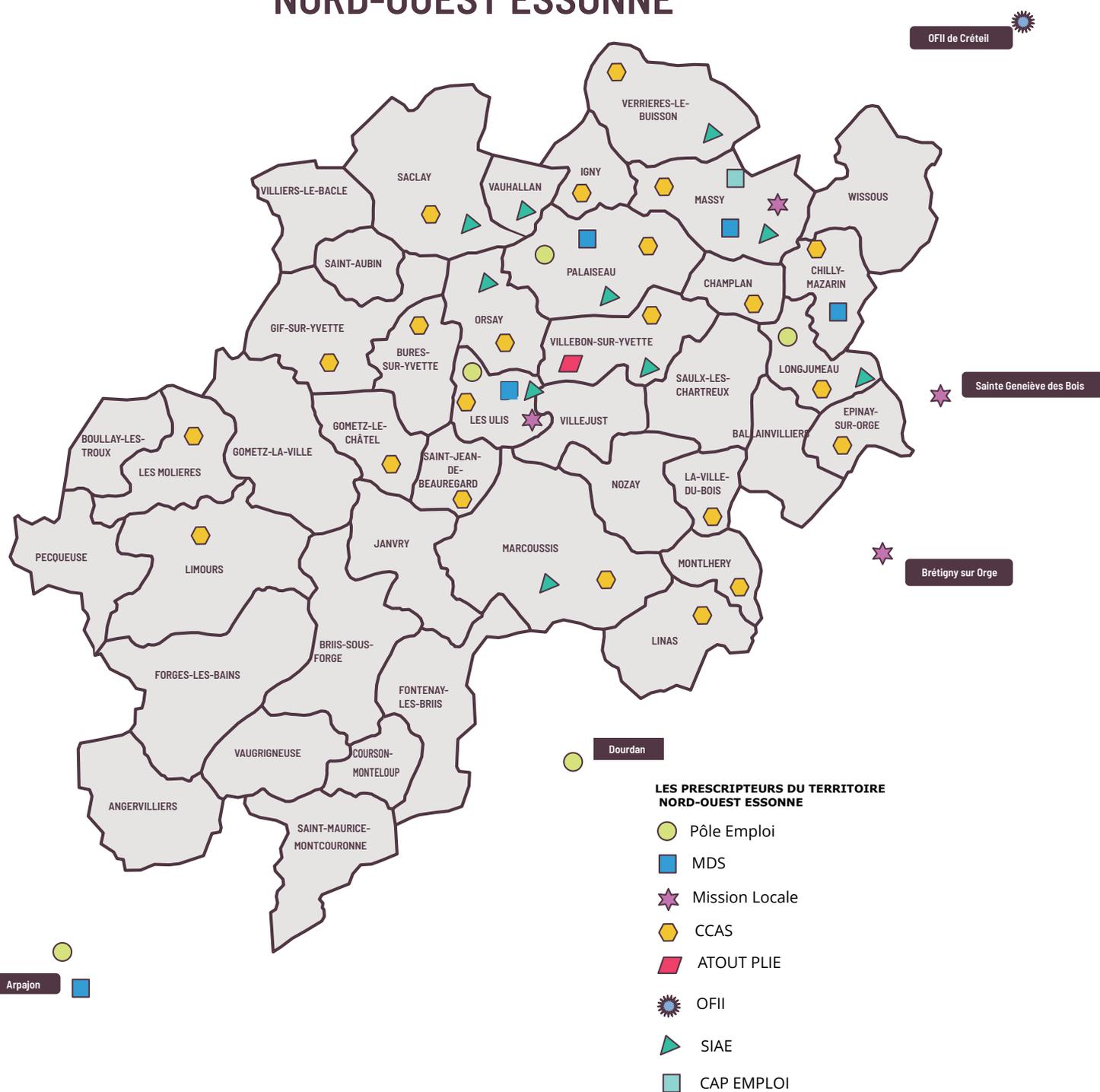
Données du panel interrogé, soit 22 structures (68% du panel)

- Des financements représentatifs de la sociologie des structures présentes sur le territoire
- Des demandes de financement activées reflétant la sociologie des structures sur le territoire
- Des lignes de financements non-activées par choix ou par méconnaissance
- Des recherches de modèles alternatifs de financements

IV. REGARDS DES ACTEURS SUR L'OFFRE DE FORMATION LINGUISTIQUE

A. CARTOGRAPHIE GLOBALE DES PRESCRIPTEURS VERS LES FORMATIONS LINGUISTIQUES DU TERRITOIRE

LES PRESCRIPTEURS DU TERRITOIRE NORD-OUEST ESSONNE



À la question posée aux prescripteurs de formation linguistique mobilisés durant le questionnaire d'enquête « **Quels sont les besoins spécifiques des personnes accompagnées ?** », les réponses les plus citées sont :

- la nécessité de développer l'offre de formation linguistique pour les différents publics (Alphabétisation, FLE...) **23%**
- la nécessité de compléter l'offre de formation linguistique en termes d'intensité et de parcours linguistique (cours du soir, plus de formations...) **19%**
- le déploiement d'une offre de proximité représentative de l'ensemble des dispositifs **10%**
- les besoins en termes de formation de linguistique à visée professionnelle **10%**
- la question de la rémunération, et l'évolution du statut de stagiaire vers le statut de stagiaire de la formation professionnelle **5%**

Parmi les besoins identifiés par les acteurs de linguistique, il est donc mis en exergue les besoins de réflexions sur les items suivants :

- L'accessibilité de l'offre de formation linguistique, répartie inégalement sur le territoire (certaines zones semi rurales sinistrées)
- La nécessité de développer une offre de formation linguistique différenciée
- Le besoin de passerelles entre le français à visée sociale et le français à visée professionnelle, pour renforcer la notion de "logique de parcours linguistique"
- La question du statut des apprenants en parcours de linguistique (stagiaires de la Formation Professionnelle ou non)

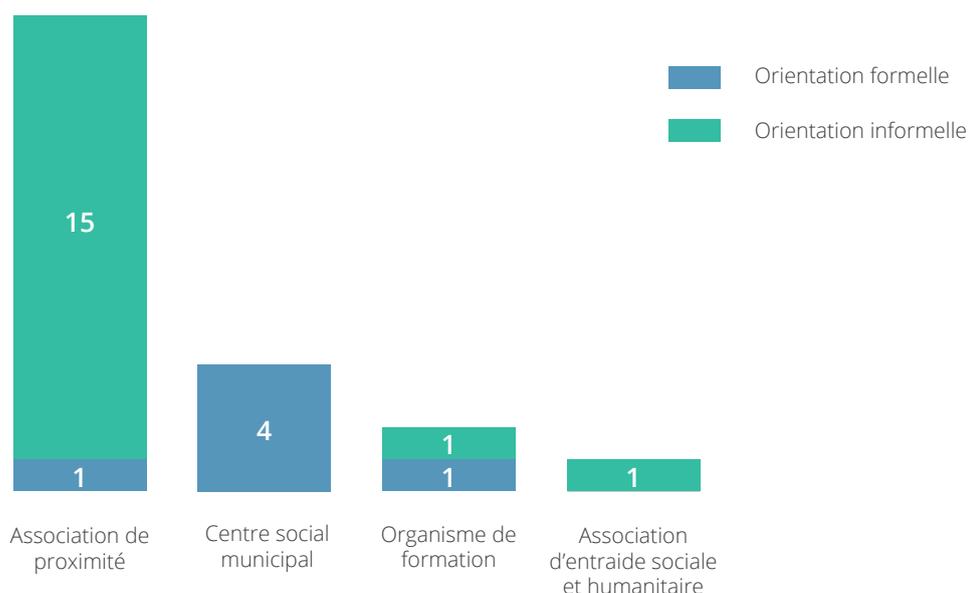
- Des typologies linguistiques représentatives de la typologie du territoire
- Un profil pédagogique LCI mal identifié et peu représenté
- Des publics non ciblés par les dispositifs de droits communs (objectifs de cohésion sociale)
- Un maillage territorial linguistique à visée sociale fortement représenté
- Des dispositifs à visée professionnelle présents sur le territoire et cohérents avec les objectifs de financeurs
- Une offre complète qui masque des carences (intensité, amplitude, parcours, offre territoriale inégale)

B. L'ORIENTATION DES PUBLICS À FORMALISER :

A la question "Disposez-vous d'outils pour l'orientation des publics?"

On constate que la formalisation de l'orientation à travers des outils de liaison existe en sa grande majorité entre les prescripteurs institutionnels et les organismes de formation qui mettent en œuvre des dispositifs de droit commun.

LA STRUCTURATION DE L'ORIENTATION



Données du panel interrogé, soit 22 structures (68% du panel)

La formalisation des orientations est inhérente aux clauses des cahiers des charges de ces mêmes dispositifs de formation linguistique mis en place.

Les centres sociaux municipaux mettent en place à la fois des orientations formelles et informelles, ce qui est représentatif de l'objet à la fois institutionnel et social de ces structures. Les associations de proximité et les associations d'entraides humanitaires favorisent en grande partie les orientations informelles des publics, malgré des initiatives innovantes de création d'outils d'orientation au niveau de la commune pour certaines d'entre elles.

- Une orientation formalisée et parfaitement maîtrisée par les prescripteurs institutionnels
- Une majorité de bénéficiaires en orientation informelle sur des dispositifs de proximité (associatifs notamment)
- Des passerelles entre les acteurs à développer, pour faciliter la mise en place de parcours linguistiques
- Des difficultés à se saisir de l'offre de formation linguistique du côté des prescripteurs et des bénéficiaires
- Une offre de proximité adaptée aux situations sociales des bénéficiaires à consolider

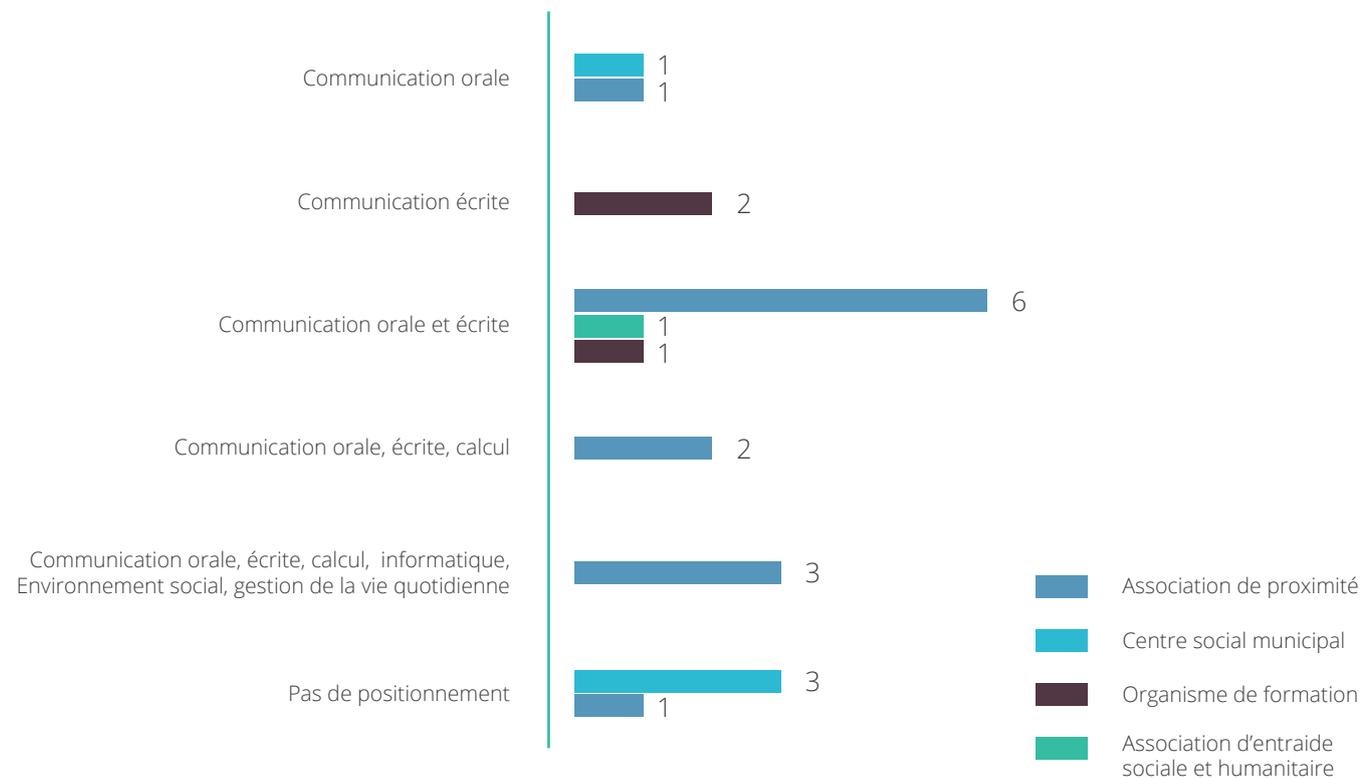
C. DES PRATIQUES DE POSITIONNEMENT HÉTÉROGÈNES :

A la question "Quelles compétences sont évaluées durant le positionnement de publics?"

l'hétérogénéité des pratiques des différents acteurs de la formation linguistique du territoire est constatée. Certaines associations de proximité du territoire déclarent ne pas effectuer de positionnements initiaux lors de l'arrivée des bénéficiaires en formation linguistique. Le positionnement par une évaluation en entrée en formation linguistique est une marche à franchir pour la professionnalisation des acteurs de la formation linguistique du territoire.

Le reste des compétences évaluées est tout aussi hétérogène et l'on constate que seuls les organismes de formation évaluent l'ensemble des compétences clés à l'entrée des apprenants en formation linguistique.

COMPÉTENCES ÉVALUÉES DURANT LE POSITIONNEMENT



Données du panel interrogé, soit 22 structures (68% du panel)

- Des pratiques inégales de positionnement pour 85% des acteurs mais représentatives des demandes des financeurs publics
- Une notion de positionnement qui reste à partager par tous
- Le positionnement et l'évaluation sont des éléments clés de l'entrée en formation : un principe qui reste à partager par tous

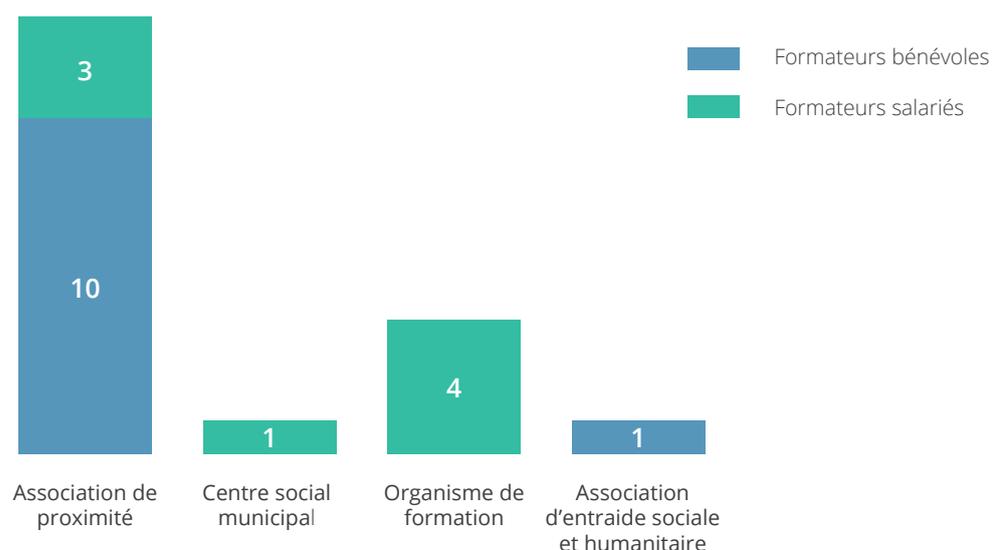
D. UNE LOGIQUE DE « PROFESSIONNALISATION » DES ACTEURS

Si le statut des formateurs dispensant des formations linguistiques sur le territoire reste le reflet de la sociologie des structures interrogées, il a été constaté une volonté partagée d'accompagner les bénévoles à des actions de formation leur étant destinés, dans le but de répondre aux mieux aux spécificités des publics. Certaines associations interrogées déclarent néanmoins avoir des difficultés à mobiliser des bénévoles sur des actions de professionnalisation.

Là encore, nous pouvons constater que ce sont les centres sociaux municipaux et les organismes de formations qui, de par leur objet même, bénéficient d'une professionnalisation de leurs intervenants, ce qui facilite par extension une professionnalisation des acteurs.

Question : Quel est le statut de vos formateurs?

LE STATUT DES FORMATEURS



Données du panel interrogé, soit 22 structures (68% du panel)

- Des formateurs bénévoles dans des associations de proximité et d'entraide humanitaire
- Des professionnels dans les organismes de formation et centre sociaux municipaux
- Des actions de professionnalisation des bénévoles et des salariés adaptées aux spécificités des publics (Radiya, Politique de la ville, OFII, mutualisation en interne...), mais peut être sous utilisées

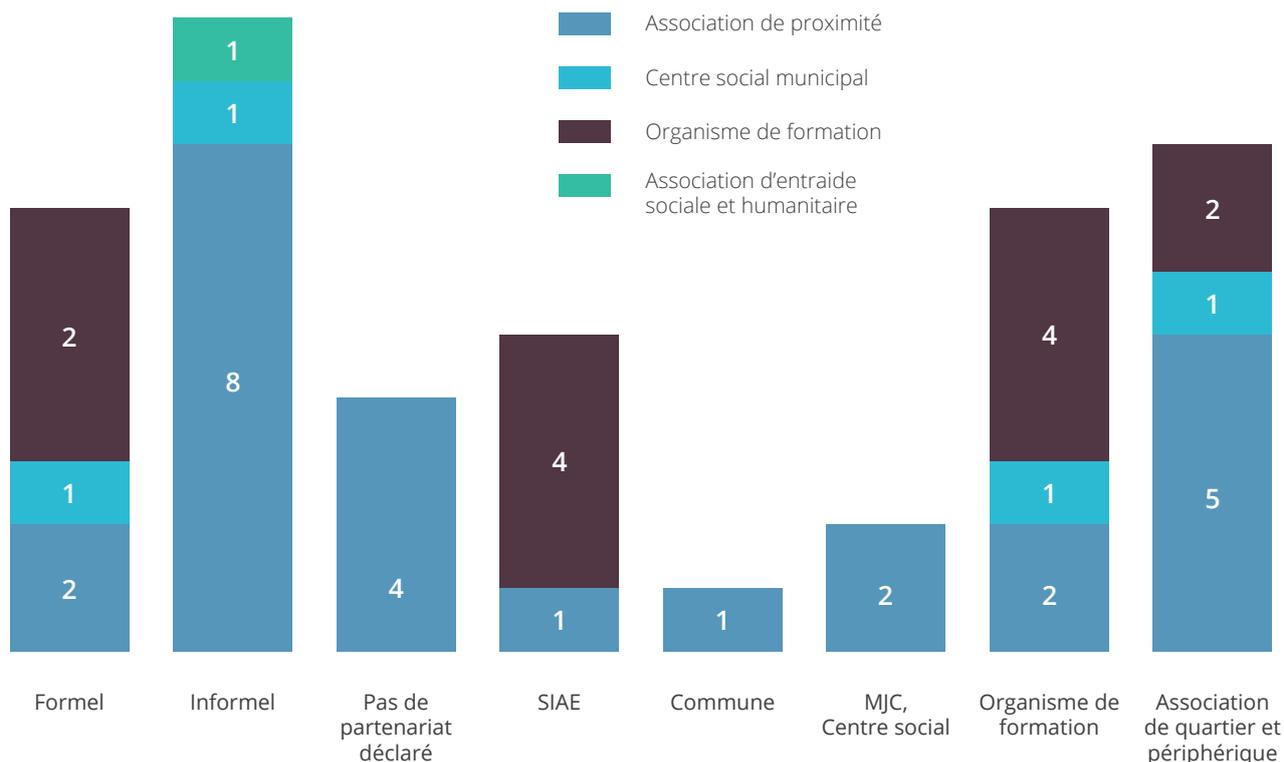
E. DES PARTENARIATS À DÉVELOPPER ET À STRUCTURER

Les partenariats inter-structures sont peu mis en valeur. Ce cloisonnement des partenariats entre les différents types de structures interroge sur l'optimisation des suites de parcours pour les apprenants.

Aux questions posées :

“Travaillez-vous en partenariat local avec d'autres organismes?” et “Disposez-vous d'outils pour orienter les bénéficiaires sur d'autres organismes?”

LES DIFFÉRENTES FORMES DE PARTENARIAT



Données du panel interrogé, soit 22 structures (68% du panel)

- Des partenariats informels et très localisés
- Des partenariats ancrés pour les professionnels de l'insertion
- Des passerelles à renforcer entre les associations de proximité, les centres sociaux et vers les organismes de formations (du socialisant vers la linguistique à visée professionnelle)

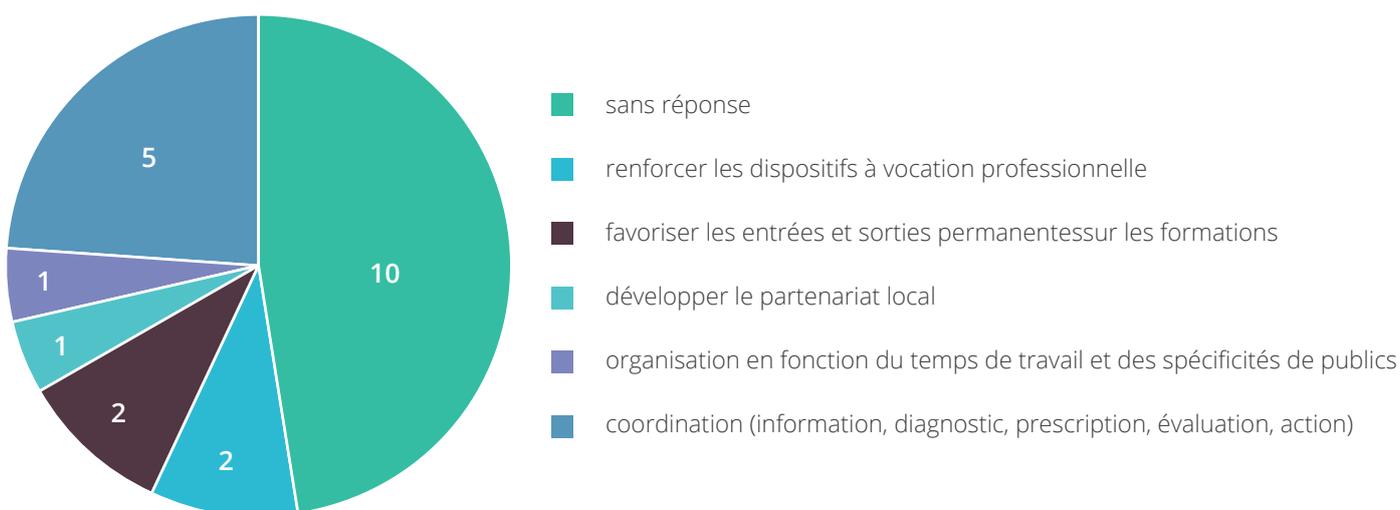
F. VERS UNE INNOVATION DE L'ORGANISATION ET DES APPUIS AUX PROFESSIONNELS DE LA PRESCRIPTION

La prise en compte de la thématique linguistique dans le parcours global des personnes est une problématique partagée par les prescripteurs de formation linguistique du territoire.

De nouvelles perspectives d'organisation et de missions d'appui restent à définir, avec notamment la nécessité d'enrichir l'offre de formation existante en prenant en compte les différents besoins des publics accompagnés.

Le manque de lisibilité de l'offre de formation linguistique actuelle suscite le besoin de mettre en place un nouveau système d'appui aux professionnels de l'orientation, avec notamment la mise en place d'une coordination unique sur le territoire Nord-Ouest Essonne sur la thématique linguistique.

QUELLE ORGANISATION VOUS SEMBLERAIT-ELLE LA PLUS PERTINENTE POUR INTÉGRER AU MIEUX LA LINGUISTIQUE DANS LE PARCOURS GLOBALE DES PERSONNES ?



Panel représenté par 18 structures prescriptrices du territoire

- Des acteurs de l'orientation qui restent à mobiliser
- Volonté des prescripteurs d'être impliqués dans la recherche de solutions
- Des modèles d'organisation qui sont à définir
- Emergence d'un modèle de coordination unique dynamique et territorial pour animer le réseau et rechercher des solutions inhérentes aux besoins des publics collectives et partagées

G. UNE POLITIQUE TERRITORIALE EN PLEINE MUTATION

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) promulguée le 7 août 2015, la redéfinition des bassins d'emploi et des compétences attribuées aux collectivités territoriales, impacte l'organisation territoriale de l'offre de formation pour l'ensemble des dispositifs de formations linguistiques et d'insertions professionnelles, en particulier ceux soumis aux marchés publics.

Cette politique territoriale en pleine mutation est en enjeu majeur impliquant une réorganisation des différents acteurs de la formation, tant au niveau des territoires que de l'offre, avec de nouveaux partenariats et interactions à redéfinir en fonction de ces nouvelles définitions de territoire et de ces gouvernances.

Le travail amorcé par ce diagnostic qualitatif sur l'offre de formation linguistique du territoire Nord-Ouest Essonne ouvre la voie à des actions intégrant l'ensemble des acteurs de la linguistique concernés pour répondre au mieux aux enjeux de cette politique territoriale, et permet de poser les bases de l'accompagnement à ce changement.



AXES DE TRAVAIL

AXE 1 : AMÉLIORER L'ACCÈS À L'OFFRE POUR LES HABITANTS

AXE 2 : ANIMER UN RÉSEAU DES PROFESSIONNELS ET BÉNÉVOLES DU TERRITOIRE

AXE 3 : RÉPONDRE AUX BESOINS DE FORMATION ADAPTÉE DES HABITANTS

AXE 4 : MOBILISER LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS

AMÉLIORER L'ACCÈS À L'OFFRE POUR LES HABITANTS

CONTEXTE ET BESOINS REPÉRÉS

- Travailler sur l'accueil, l'information, l'orientation et le suivi des habitants à l'échelle des deux agglomérations CPS et CCPL

PISTES DE TRAVAIL

- Créer des outils partagés de diagnostic de positionnement et de référentiels de formations inter - structures, en fonction des spécificités (Linguistique à visée d'Intégration, Socialisante ou Professionnalisante)
- Créer un réseau des pôles 'diagnostic' s'appuyant sur les structures existantes du territoire facilitant la bonne orientation des publics
- Créer et utiliser des outils simples et mutualisés présentant l'offre linguistique du territoire à destination des habitants et des professionnels
- Favoriser la cohérence dans l'articulation des parcours

ANIMER UN RÉSEAU DES PROFESSIONNELS ET BÉNÉVOLES DU TERRITOIRE

CONTEXTE ET BESOINS REPÉRÉS

- Améliorer l'interconnaissance et la lisibilité sur l'offre de formation linguistique du territoire
- Répondre aux besoins de professionnalisation des intervenants bénévoles
- Permettre le partage d'informations, d'échanges de bonnes pratiques et outils communs
- Faciliter les parcours linguistiques des habitants, notamment les passerelles entre les dispositifs socialisant et professionnalisant.

PISTES DE TRAVAIL

- Mobiliser les acteurs concernés par une animation et coordination adaptées à leurs besoins
 - Collecter les informations sur l'évolution pédagogique et administrative des dispositifs
 - Mobiliser l'offre existante en matière de professionnalisation / Faciliter sa mise en oeuvre sur le territoire
 - Faciliter l'utilisation des outils d'identification de l'offre (carte interactive etc..)
 - Favoriser la mise en place d'une coordination par et pour le réseau des acteurs
 - Faciliter la mise en place d'outils communs de suivi des parcours linguistiques du territoire
 - Favoriser les échanges entre les acteurs
 - Faciliter l'appropriation des problématiques liées à l'offre de formation linguistique par l'ensemble des acteurs
 - Valoriser et faire connaître les actions conduites
- Informer périodiquement, en présentiel (groupes de travail) ou en plateforme interactive

RÉPONDRE AUX BESOINS DE FORMATION DES HABITANTS

CONTEXTE ET BESOINS REPÉRÉS

- Des dispositifs existants nécessaires par voie de “marchés à bons de commandes”, mais ayant leurs limites (volumes d’heures contraints, nombre de places limitées, périodicité aléatoire)
- Certains publics non couverts par l’offre de formation linguistique de droit commun
- Structuration géographique de l’offre de formation linguistique inégale
- Pas ou peu de possibilités de formations de proximité pour les non-primos-arrivants
- Des dispositifs avec prérequis et/ou évoluant exclusivement vers l’insertion professionnelle
- Des objectifs de cohésion sociale à développer
- Un réseau ASL volontaire pour créer des passerelles vers la formation visant l’autonomie professionnelle
- Souhait de renforcer l’accès des publics aux dispositifs de formation à visée professionnelle complémentaires à l’activité professionnelle
- Expérimenter les actions d’apprentissage de langue couplées à des mises en situation de travail

PISTES DE TRAVAIL

- Définir et élaborer des projets de formation innovants, hybrides et complémentaires, en réponse aux besoins de formation linguistique des publics
- Offrir des possibilités de formation adaptées aux besoins recensés et “non-couverts” sur le territoire
- Activer de nouvelles possibilités de financements et de mutualisation des moyens
- Renforcer les passerelles entre les Ateliers Socio Linguistiques du Territoire et les Actions Linguistiques à Visée Professionnelle, dans une logique de Parcours Linguistique
- Intégrer la thématique linguistique dans des parcours d’insertion professionnelle, adaptés aux besoins des bénéficiaires
- Introduire la notion d’“interprétariat” pour les personnes en recherche d’emploi, mais ne maîtrisant pas la langue française (mutualisation des moyens)
- Intégrer les réseaux de prescripteurs de publics aux réflexions et aux temps de travail collaboratifs
- Prendre en compte les salariés en insertion et les salariés précaires dans la réflexion, et les réponses à apporter
- Impliquer les différents acteurs à la définition d’une offre de formation complémentaire avec une pédagogie innovante
- Développer une offre de formation complémentaire adaptée aux besoins non couverts
- Optimiser les parcours linguistiques et créer des passerelles entre les différentes formations linguistiques proposées (linguistique d’intégration, socialisante et à visée professionnelle)

CRÉER UNE COORDINATION UNIQUE LINGUISTIQUE NORD OUEST ESSONNE

CONTEXTE ET BESOINS REPÉRÉS

- Echanges d'informations sur les stratégies avec les différents financeurs
- Participation collective à la construction d'une stratégie locale
- Observation et évaluation des besoins en continu
- Faciliter la mise en place des logiques de mutualisation et de cofinancement de programmes

PISTES DE TRAVAIL

- Création d'un comité de pilotage stratégique en charge de l'évaluation, du suivi d'une programmation linguistique coordonnée
- Création d'une programmation pluriannuelle d'objectifs transversaux visant l'autonomie sociale, citoyenne, éducative et professionnelle



GLOSSAIRE

CPS – Communauté Paris-Saclay

CCPL – Communauté des Communes du Pays de Limours

OFII – Office Français de l'Intégration et de l'Immigration

CAI – Contrat d'Accueil et d'Intégration

CIR – Contrat d'Intégration Républicaine

VAEF – Vivre et Accéder à l'Emploi en France

AMDFL – Attestation Ministérielle de Dispense de Formation Linguistique

CECRL – Cadre Européen Commun de Référence des Langues

PPP – Pôle de Projet Professionnel

ASP – Agence de Service et de Paiement

ANLCI – Agence National de Lutte Contre l'Illettrisme

LCI – Lutte Contre l'Illettrisme

FLE – Français Langue Etrangère

PLIE – Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

TICE – Technologie de l'Information et de la Communication

SIAE – Structures d'Insertion par l'Activité Economique

FL – Formation Linguistique

QPV – Quartier Prioritaire de la Ville

CDR – Centre De Ressources

CADRE COMMUN DE RÉFÉRENCES POUR LES LANGUES (CECRL)

Le niveau A1 - Utilisateur élémentaire

Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes, ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets.

Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant, par exemple sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc., et peut répondre au même type de questions.

Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Le niveau A2 - Utilisateur élémentaire

Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail).

Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels.

Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

Le niveau B1 - Utilisateur indépendant

Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé.

Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage, dans une région où la langue cible est parlée.

Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêts.

Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

REMERCIEMENTS

Nous remercions l'ensemble des acteurs locaux de linguistique du territoire Nord-Ouest Essonne, tous des partenaires de l'emploi et de l'insertion qui se sont investis à nos côtés pour réaliser ce diagnostic, le service Politique de la Ville de la Communauté Paris Saclay qui a pris part à la réflexion et aux échanges, ainsi que tous les financeurs de l'offre de formation linguistique. Ce diagnostic constitue le point de départ d'une réflexion qui se poursuivra à tous les acteurs intéressés, pour définir un plan d'actions partagé à court et moyen terme sur cette thématique, essentielle et transversale, afin de favoriser le retour à l'emploi durable des publics les plus en difficulté sur le Nord-Ouest de l'Essonne.

AFAAM

ALFAP

APAJF

ASTI

Alphabétisation Longjumeau

Alphabétisation Chilly-Mazarin

Alphabé Igny

Association DIRE-LIRE de Palaiseau

Astula Du Bois

Centre de Ressources Illettrisme d'Ile de France (CDRI)

Conseil Départemental de l'Essonne

Club Léo Lagrange des Ulis

Dynamique embauche

Espace Bièvre Poterne

Espace Lino Ventura

Emmaüs Solidarité

GRETA DE L'ESSONNE

L' E2C

Langues pour Tous

Etudes et Chantiers IDF

Free Compétences

Fondation Franco britannique de Sillery

Les CCAS du territoire

LA CIMADE

Le Centre social COLUCCI de Longjumeau

Le centre social APMV de Massy

LE CIDFF

Les Potagers de Marcoussis

La Mairie des Ulis

La Maison Pour Tous de Courdimanche aux Ulis

Les Missions Locales du territoire

Maison des Solidarités

L'OFII

Le Pôle Emploi

La Région Ile-de-France

Les référents de parcours Atout PLIE

Renaissance et Culture

Secours catholique

SJT

Les Services Politique de la Ville et Service Emploi de la Communauté Paris-Saclay

Le réseau des prescripteurs de Publics du territoire Nord-Ouest 91



Rédaction :

Marion LOPEZ, Chargée de projet ARIES, sous la direction de Franck WITE, Directeur Supervision
Inès GAROUSTE, chargée de mission Atout PLIE Nord-Ouest 91,
Myriam LAHROUR BA, Directrice et Sonia LASSIAZ, Directrice-Adjointe

Graphisme : Communikey

Les travaux d'impression sont réalisés en France.



ATOUT PLIE NORD OUEST 91

15 AVENUE DE NORVÈGE
91 140 VILLEBON SUR YVETTE

TÉL : 01 69 29 00 11
MAIL : contact@atoutplie.fr
SITE INTERNET : www.atoutplie.net

SIRET :: 415 255 520 00033 APE : 9499Z